

EDUCATION NATIONALE

SAÂDAOUI TEND LA MAIN AUX SYNDICATS

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8051 MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DÉFENSEUR DES CAUSES SAHRAOUIE ET PALESTINIENNE

Décès de Gilles Devers

Page 24

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, IMPORTATIONS, FONCIER...

LE PLAN DE RELANCE DE TEBBOUNE



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant l'importance de la sécurité alimentaire, en présentant un plan ambitieux pour l'agriculture. Parmi les mesures phares, il a annoncé l'extension des surfaces cultivables, la lutte contre la flambée des prix, en particulier ceux de la viande rouge, et la modernisation du secteur agricole qui a généré, cette année, un chiffre d'affaires de 37 milliards de dollars. Page 3

CHIRURGIE CARDIAQUE PÉDIATRIQUE

Neufs nourrissons opérés par des Italiens

Page 5

JOSEP BORRELL :

«Les décisions de la CPI ne sont pas à la carte»

Page 7

TP MAZEMBE 0 - MCA 0

Précieux nul pour le Mouloudia

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

MAGISTRATS ET OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE

Formation sur la protection des données personnelles

LA PROTECTION des personnes dans le traitement des données personnelles est un droit fondamental. C'est ce qu'a affirmé, hier à Alger, Mohamed Reggaz, secrétaire général du ministère de la Justice.

A l'ouverture des travaux de l'atelier de formation, organisée en coopération avec la délégation de l'Union européenne en Algérie, destiné aux magistrats et aux officiers de police judiciaire, M. Reggaz a déclaré que « chaque individu a le droit à la protection de sa vie privée et de son honneur »

Il a rappelé que l'article 4 de la loi n° 18-07 du 10 juin 2018, relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, consacre ce droit comme fondamental.

Le secrétaire général a également précisé les objectifs et les dispositions de cette loi. Celle-ci définit les obligations des responsables du traitement des données à caractère personnel, les droits des personnes concernées par ces traitements, ainsi que le rôle de l'Autorité nationale de protection des données personnelles. Cette autorité a pour mission de garantir le respect de ce droit essentiel, qui assure l'inviolabilité de la vie privée de tout citoyen dont les données personnelles sont collectées et traitées.

La loi algérienne insiste également sur les limites imposées au traitement des données personnelles. M. Reggaz a ainsi fait savoir que « le traitement des données, quelle qu'en soit l'origine ou la forme, doit respecter la dignité humaine, la vie privée et les libertés publiques » relevant qu'« il ne doit, en aucun cas, porter atteinte aux droits, à l'honneur ou à la réputation des individus ».

Concernant l'organisation de cette formation d'une durée de deux jours, axée sur les enjeux juridiques liés au traitement des données à des fins d'enquête, de suivi des infractions ou d'application des sanctions, le SG du ministère a déclaré que « cet atelier est l'occasion de s'informer sur les expériences des pays européens dans la gestion et la protection des données personnelles ». Il a estimé que la connaissance du cadre juridique appliqué au sein de l'Union européenne permet d'enrichir les pratiques nationales et d'élargir les perspectives en matière de coopération internationale.

Pour sa part, Diego Mellado, ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, a souligné l'importance de ce rapprochement, estimant qu'« il est essentiel de renforcer la collaboration entre l'Algérie et les pays membres de l'Union européenne dans le domaine de la protection des données personnelles et de la coopération judiciaire ».

Selon lui, une harmonisation des cadres réglementaires pourrait faciliter la coopération et créer un contexte favorable à des partenariats stratégiques. « L'Algérie dispose déjà d'une réglementation spécifique à la protection des données personnelles dans le domaine privé », a-t-il affirmé.

Toutefois, il a évoqué l'importance de s'inspirer du modèle européen, notamment du règlement général sur la protection des données, qualifié de « référence incontournable pour garantir la confidentialité des données dans le secteur privé ». M. Mellado a également évoqué la directive européenne relative à la protection des données dans les secteurs de la police et de la justice, soulignant que ce cadre spécifique constitue une base solide pour traiter des questions sensibles.

Sihem Bounabi

SAÂDAOUI LES INVITE À UNE RENCONTRE SAMEDI PROCHAIN

Renforcer le dialogue avec les syndicats

Le nouveau ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, tiendra samedi prochain sa première rencontre avec les syndicats du secteur. Cette réunion, qualifiée d'« étape cruciale » par les partenaires sociaux, intervient dans un contexte marqué par des revendications sociales et professionnelles récurrentes.


Une étape cruciale.

Dans une circulaire ministérielle, le ministère a invité les syndicats autonomes de l'éducation à participer à une première rencontre d'orientation au siège du ministère. Cette réunion sera principalement consacrée à la « prise de contact » et au « dialogue », afin d'établir des ponts de communication avec les syndicats et de renforcer la compréhension mutuelle. Le tout, ajoute le document, dans un climat basé sur la confiance et la complémentarité dans le travail, dans le but de consolider les relations entre les deux parties. « Cela permettra également de construire une vision commune autour des dossiers nécessitant des discussions à l'avenir, notamment les dossiers urgents, car leur report pourrait entraîner des perturbations dans les intérêts des employés du secteur », souligne la circulaire du ministère.

Les syndicats représentant les enseignants, les administrateurs et autres personnels du secteur espèrent que cette rencontre marquera un tournant dans leurs relations avec le ministère. Pour eux, la rencontre sera une occasion d'ouvrir le débat sur les dossiers en suspens, à l'instar de la révision du statut particulier des travailleurs de l'éducation. Cela est d'autant plus pertinent que les partenaires sociaux continuent de réclamer la nécessité de le consulter, afin de l'enrichir, de le modifier et de le corriger avant son adoption et sa publication officielle.

Contacté par le Jeune Indépendant, le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), Boualem Amoura, a salué l'initiative du nouveau ministre de l'Education nationale de convier les syndicats aux discussions. « C'est une bonne chose de dialoguer entre la tutelle et les syndicats », a-t-il indiqué.

M. Amoura a fait savoir que ce sera l'occasion de discuter de sujets de fond avec le ministre. Il s'agit, selon lui, de la révision du régime indemnitaire et de l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs du secteur. Notre interlocuteur a également évoqué la révision des œuvres sociales dont bénéficient les travailleurs, réitérant son appel à une refonte profonde du système éducatif, ainsi que la réforme des examens du BEM et du bac.

De son côté, le chargé de l'information du Conseil national autonome des directeurs des lycées (CNADL), Yazid Bouanane, a estimé que bien que cette rencontre soit la première entre le ministre et les représentants des syndicats, le CNADL attend qu'elle soit une occasion de définir les bases d'un travail commun entre le ministère et les syndicats, afin de surmonter toutes les difficultés et de traiter les dossiers restés en suspens du temps de l'ex-ministre. « Nous attendons également que le nouveau ministre adopte une politique participative qui nous permette, à nous les représentants des directeurs de lycées ainsi qu'aux autres syndicats, de proposer des visions claires sur de nombreuses questions et dossiers », a-t-il souligné.

M. Bouanane a indiqué que le CNADL s'attend également à ce que le ministre actuel « étudie le travail des cadres du ministère, tant au niveau local que national, et qu'il s'entoure de cadres compétents et qualifiés, ayant une connaissance approfondie des problèmes du secteur et de ses priorités, loin des pratiques de favoritisme et de clientélisme ».

Le CNADL souhaiterait, qu'en tant qu'ancien conseiller du président de la République en charge des questions éducatives, le ministre œuvre à concrétiser la vision du Président et la volonté de l'Etat, et ce en donnant à ce secteur la priorité absolue car il s'agit d'un secteur clé, stratégique et sensible.

Selon M. Bouanane, il est nécessaire de mettre en place un plan d'action précis et rigoureux pour faire progresser le secteur, dans le but de « réaliser les objectifs que nous visons dans le système éducatif, à savoir préserver les acquis de l'école publique et parvenir à une école de qualité, afin que nous ayons une place sur le chemin du progrès scientifique et technologique ».

Il sera question, selon lui, d'évoquer aussi le dossier de la réforme des programmes éducatifs, qui est l'un des dossiers sur lesquels « nous insisterons auprès du ministre pour qu'il soit ouvert ». Cette réforme, jugée nécessaire et incontournable, même si elle doit se faire par étapes, doit figurer parmi les priorités du nouveau ministre et de son programme d'action, a-t-il expliqué. Les défis auxquels le nouveau ministre devra faire face sont donc multiples ; apaiser les tensions, proposer des solutions rapides et engager des réformes à long terme pour moderniser le système éducatif.

Lynda Louifi

Les directives du ministre

LE MINISTRE de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a exhorté tous les acteurs du secteur à poursuivre leur travail avec rigueur et fermeté afin de garantir une prise en charge optimale des élèves et d'assurer les meilleures conditions pour leur scolarité. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Le nouveau ministre, qui s'est réuni avec les cadres de l'administration centrale, le directeur de l'Office national des examens et concours, ainsi que les directeurs de l'éducation, a également souligné l'importance et l'attention particulière accordées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au secteur de l'éducation, dans le but d'assurer la réussite et le progrès de l'école algérienne.

Il a, dans ce contexte, réitéré son engagement à mettre en œuvre le programme présidentiel en matière d'éducation, en surmontant les difficultés et en concrétisant les engagements grâce à une stratégie basée sur la mobilisation collective, la valorisation du travail sérieux et la garantie des meilleures conditions pour que les personnels du secteur puissent accomplir leurs missions dans les meilleures conditions. L'objectif est d'améliorer les performances à tous les niveaux. Lors de cette rencontre, plusieurs directives et instructions ont été données pour garantir une gestion efficace des opérations en cours, notamment le respect des dispositions liées aux inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat pour l'année 2025, en assurant une large communication auprès des candidats scolarisés. Il a donné des instructions concernant l'utilisation des aides financières supplémentaires accordées aux établissements scolaires, conformément aux opérations prévues par les circulaires réglementaires, l'importance de se préparer à la saison hivernale en intervenant immédiatement pour réparer les éventuelles pannes des systèmes de chauffage. Des instructions ont été aussi données concernant le concours de recrutement organisé le 9 novembre, la numérisation des inscriptions en première année primaire pour l'année scolaire 2025-2026 pour accompagner les compétitions sportives scolaires. Il a également recommandé de corriger les épreuves en classe pour maximiser les bénéfices pédagogiques, vérifier les notes avant leur saisie dans le système informatique, et organiser les conseils de classe dans les délais prévus.

Lynda L.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, IMPORTATIONS, FONCIER...

Tebboune sème les graines d'une agriculture durable

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant l'importance de la sécurité alimentaire, en présentant un plan ambitieux pour l'agriculture. Parmi les mesures phares, il a annoncé l'extension des surfaces cultivables, la lutte contre la flambée des prix, en particulier ceux de la viande rouge, et la modernisation du secteur agricole qui a généré, cette année, un chiffre d'affaires de 37 milliards de dollars.

Lors de la cérémonie marquant le 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le chef de l'État a souligné que l'objectif premier est d'assurer la sécurité alimentaire et l'autosuffisance, en mettant l'accent sur des cultures stratégiques telles que le blé dur, le maïs et l'orge. Il a annoncé des projets agricoles durables, financés par des investissements nationaux et étrangers, et insisté sur la nécessité de moderniser le secteur en intégrant les technologies modernes et l'innovation. Enfin, il a exigé des responsables qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires pour éviter toute importation de ces produits en 2025.

Le Président a souligné que le ministère de l'Agriculture ne devait pas concentrer toutes les décisions relatives au secteur, précisant que des solutions administratives adaptées seraient examinées. Il a affirmé que l'Algérie se trouve à un moment clé pour atteindre « l'autosuffisance alimentaire » dans les cultures qu'elle peut satisfaire, tout en avertissant sur le facteur temps.

Concernant la stratégie de financement des importations des produits alimentaires par les recettes d'hydrocarbures, il a jugé cette approche inefficace. « Il nous faut produire ce que nous consommons », a-t-il insisté. Pour atteindre cet objectif, le Président a annoncé la mise en place, dès cette année, d'un plan visant réutiliser au moins 30 % des eaux récupérés traitées, afin de renforcer les ressources en eau disponibles pour l'agriculture. Tebboune a salué les efforts des agriculteurs, particulièrement durant la pandémie de COVID-19, où ils ont joué un rôle clé pour assurer un approvisionnement constant en produits agricoles. Il a également rappelé les initiatives de l'État pour accompagner les producteurs, notamment la revalorisation des prix d'achat des céréales et des légumineuses, la subvention des engrais à hauteur de 50 %, ce qui visent à encourager les agriculteurs face à la hausse des prix internationaux et l'électrification de milliers d'exploitations agricoles. En outre, pour renforcer la filière agricole, le Président a appelé à l'élargissement des surfaces cultivables, avec pour objectif de cultiver un million d'hectares supplémentaires d'ici 2027, principalement dans le sud du pays. Ces terres seront consacrées aux cultures stratégiques, en utilisant des techniques d'irrigation modernes pour garantir la souveraineté alimentaire.


Le Président lors de la cérémonie du 50e anniversaire de l'UNPA.

Par ailleurs, il a souligné l'importance de la numérisation et de la collecte de données fiables pour orienter les politiques agricoles. À cet effet, le lancement d'un troisième recensement général de l'agriculture permettra d'évaluer avec précision les besoins et potentialités du secteur, en vue d'accélérer sa transformation. Le Chef de l'État a mis en avant les cultures stratégiques, notamment le blé dur, le maïs et les oléagineux, comme des priorités pour garantir l'autosuffisance en la matière. Il a souligné que l'instabilité des marchés mondiaux et la forte demande nationale justifient ces choix stratégiques.

LES BANQUES APPELÉES À S'OUVRIR AUX AGRICULTEURS

Dans le même contexte, le chef de l'État a également encouragé les jeunes ingénieurs et entrepreneurs à investir dans des startups agricoles innovantes, qu'il considère comme des moteurs essentiels pour moderniser le secteur et atteindre les objectifs d'autosuffisance. « L'enthousiasme des jeunes dans l'agriculture moderne est un gage de réussite pour la renaissance agricole de l'Algérie », a-t-il affirmé. M. Tebboune a précisé que « L'Algérie est un pays prometteur, capable de réaliser l'autosuffisance alimentaire et de se hisser parmi les nations leaders dans ce domaine ».

M. Tebboune a ordonné au Premier ministre, Nadir Larbaoui, de clore définitivement le dossier du foncier agricole d'ici 2025. Il a également instruit les banques d'ouvrir des guichets spécifiques et de faciliter l'accès au crédit pour les agriculteurs afin de financer la construction de chambres frigorifiques pour le stockage des produits agricoles, dans le but de stabiliser le marché et lutter contre la spéculation.

D'ailleurs, le Président a insisté sur l'importance de fournir des données réelles pour mieux orienter les politiques publiques et optimiser la gestion des terres agricoles, tout en mettant fin aux litiges qui freinent leur exploitation optimale. Il a insisté sur la nécessité d'investir dans les industries de transformation, afin de valoriser les produits agricoles. « Nous devons éviter d'exporter des produits agricoles bruts », a-t-il martelé, soulignant que le développement d'une production nationale transformée permettra de mieux honorer les capacités de l'Algérie.

DES SOLUTIONS FACE À LA HAUSSE DES PRIX DE LA VIANDE ROUGE

Le chef d'Etat a insisté sur la nécessité de trouver des solutions durables pour lutter contre l'augmentation des prix des viandes rouges. Il a souligné l'importance de l'autosuffisance en matière de production de viande. « Il est impératif de cesser d'importer les moutons pour l'Aïd et de trouver une solution durable au problème de la cherté de la viande rouge, tout en garantissant la stabilité du marché du bétail ».

M. Tebboune a précisé qu'il ne mettait pas en cause les éleveurs, mais appelait à des réformes en profondeur dans le secteur de l'alimentation animale. « Nous devons trouver des solutions dans la filière de l'alimentation animale. De plus, nous devons être tous des gardiens de nos frontières, afin de protéger notre sécurité alimentaire », a-t-il ajouté.

Dans ce sens, le Président a également révélé que le secteur de l'agriculture a généré, cette année, un chiffre d'affaires de 37 milliards de dollars, un signe prometteur pour l'avenir économique du pays. « Cela prouve que la stratégie adoptée par notre pays pour se libérer de la dépendance aux hydrocarbures est sur la bonne voie », a-t-il affirmé. Par ailleurs, il a précisé que l'agriculture contribue à hauteur de 15 % au Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Algérie, tandis que l'industrie reste à 5 %.

Meriem Djouder

RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

La feuille de route de Zitouni

LA RESTRUCTURATION du tissu économique et la prise en charge des préoccupations actuelles des opérateurs économiques ont été au centre de la réunion présidée avant-hier à Alger par le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni.

Selon un communiqué du ministère, il s'agit d'une réunion de coordination du secteur pour mettre en place un programme ou un plan de travail et d'action. Tenue au siège du ministère, en présence des cadres de l'administration centrale et des directeurs des organismes sous tutelle, la réunion a porté sur « la mise en place de la feuille de route du secteur, basée sur la restructuration du tissu économique et adaptée aux mutations économiques actuelles, avec modernisation des mécanismes commerciaux en vue d'améliorer le climat des affaires et prendre en charge toutes les préoccupations des opérateurs économiques », selon la même source.

A cette occasion, le ministre a rappelé que « le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a consacré tout un secteur au commerce intérieur et à la régulation du marché national, ce qui reflète sa vision judicieuse de recadrer le secteur comme un pilier fondamental pour le développement de l'économie nationale, la diversification de ses ressources, la préservation de la souveraineté économique de l'Algérie, la restructuration du marché national et l'amélioration des mécanismes de régulation pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens ». Il a, dans ce cadre, instruit toutes instances sous tutelle de préparer un plan d'action qui sera présenté lors d'une rencontre consultative regroupant l'ensemble des cadres centraux et les services extérieurs du secteur, en vue « d'élaborer une approche stratégique intégrée pour la concrétisation des engagements de Monsieur le président de la République », précise la même source. Il a également chargé les laboratoires de contrôle de qualité relevant de son département ministériel, d'élargir les domaines d'analyse pour une meilleure protection des consommateurs, invitant le Groupe « SAFEX » à organiser des manifestations économiques nationales et régionales pour promouvoir le produit local. M. Zitouni a instruit, par ailleurs, les responsables de la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros (MAGROS) de restructurer l'entreprise, de diversifier et d'élargir ses activités. Dans le même sillage, le ministre a souligné l'importance du rôle de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) dans la relance de l'activité économique et le soutien aux producteurs locaux, et sa contribution à l'approvisionnement du marché national.

En ce qui concerne le Centre national du registre de commerce (CNRC), le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a ordonné de développer les services du registre de commerce, en simplifiant les procédures commerciales, qualifiant le Centre de « pilier essentiel de l'économie national ».

Hachemi B.

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Salat El-Istisqa samedi dans tout le pays

LE MINISTÈRE des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé les imams à accomplir Salat El Istisqa (prières rogatoires) samedi prochain dans toutes les mosquées du pays. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère. Selon la même source, Salat El Istisqa sera accomplie à partir de 9 heures du matin, à travers toutes les wilayas du pays. « Cette décision fait suite aux sollicitations urgentes des citoyens confrontés à la sécheresse, et s'inscrit dans la tradition du Prophète Mohamed (paix et salut sur lui), qui avait l'habitude d'organiser cette prière en période de pénurie d'eau pour implorer la bienveillance divine ». La prière de l›istisqa représente ainsi un acte spirituel fort, tout en contribuant à unir les citoyens autour de valeurs communes de foi et de fraternité. Le ministère appelle donc les musulmans à se rassembler dans les mosquées et autres lieux de prière pour implorer la clémence de Dieu et espérer un changement dans les conditions climatiques.

S. N.

RÉCUPÉRATION DES CLÉS DES LOGEMENTS

L'AADL avertit les retardataires

L'AGENCE nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a lancé un appel à tous les souscripteurs retardataires pour récupérer les clés de leurs logements et finaliser immédiatement les démarches nécessaires. L'agence a précisé, dans un communiqué, que les souscripteurs de la formule location-vente 2013 sont tenus de compléter toutes les procédures administratives et de récupérer les clés de leurs appartements dans un délai maximal de 30 jours, à compter de la date de publication du communiqué, pour parachever les procédures de réception des clés de leurs logements. Dans le cas de non-respect du délai imparti, l'AADL a également averti qu'elle prendra des mesures strictes pouvant aller jusqu'à l'annulation définitive de la souscription. Pour terminer, l'agence a invité tous les concernés à agir rapidement pour éviter toute conséquence légale due à un retard. Il est nécessaire de souligner que cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts de l'AADL pour organiser la remise des logements dans les délais convenus.

Lynda L.

ALGÉRIE - MAURITANIE

Accords de non double imposition fiscale

L'ALGERIAN Union Bank, première banque algérienne en Mauritanie, a indiqué que les accords visant à mettre fin à la double imposition entre l'Algérie et la Mauritanie représentent une étape stratégique pour soutenir la croissance économique en Mauritanie. Ces accords visent à réduire la pression fiscale pesant sur les investisseurs des deux pays et contribuent à attirer les capitaux. De même qu'ils présentent de multiples avantages, notamment en stimulant les investissements étrangers. Grâce à l'exonération de la double imposition, la Mauritanie est devenue une destination attractive pour les entreprises étrangères à la recherche d'un environnement stable et d'un faible coût fiscal, ce qui favorise l'expansion des projets et ouvre de nouveaux horizons d'investissement. Les investissements résultant de ces accords contribuent à créer de nouvelles opportunités d'emploi, en plus de développer les compétences locales en formant des citoyens mauritaniens dans divers secteurs.

S. N.

LA STARTUP MOUSTACHIR À LA BOURSE D'ALGER

Ouverture des souscriptions le 1er décembre

Les particuliers algériens pourront acheter des actions dans la première startup introduite à la Bourse d'Alger Moustachir, qui est une plateforme de conseil en ligne, et ce, à partir du 1er décembre. La société émet 125 000 actions, soit 25% de son capital, au prix de 760 DA l'action. Cette opération, qui vise à lever 94,4 millions de dinars, offre une opportunité d'investissement dans un secteur prometteur.

Dans un communiqué de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), rendu public hier, il est indiqué que les souscriptions pour l'acquisition d'actions de la première startup introduite à la Bourse d'Alger Moustachir débuteront le 1er décembre prochain, et ce, pour une période d'un mois.

«La Cosob a apposé son visa sur la notice d'information relative à l'augmentation, par appel public à l'épargne, du capital de la société Moustachir», selon la même source ajoutant que «les actions seront cotées sur le compartiment de croissance du marché des titres de capital de la Bourse des valeurs mobilières».

L'émission porte sur 125 000 actions représentant 25 % du capital de la société, pour un montant total de 94 437 500 DA, avec un prix de souscription fixé à 760 dinars par action, précise la Cosob. A noter que le capital social de Moustachir est constitué de 500 000 actions, d'une valeur nominale de 40 DA chacune. Cette opération cible les personnes physiques de nationalité algérienne résidentes, les employés et consultants de Moustachir, ainsi que les personnes morales de droit algérien (entreprises publiques et privées), fait savoir la même source. Pour rappel, Moustachir est une société de services spécialisée dans le domaine du consulting, possédant une plateforme de conseils en ligne qui met en relation des consultants experts dans divers domaines avec des entreprises et des particuliers cherchant des conseils et solutions sur mesure.



Une opportunité dans un secteur prometteur.

Moustachir détient le label de start-up délivré par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises en 2022.

«La notice d'information visée ainsi que le prospectus seront mis à la disposition des investisseurs au siège social de l'émetteur, auprès de son promoteur en Bourse et des intermédiaires financiers chargés du placement ainsi que sur les sites web de la Cosob, de la SGBV et de l'émetteur», informe la Cosob.

Rim Boukhari

ALGERIAN ENERGY COMPANY

Vers des stations de dessalement alimentées à l'énergie solaire

LA SOCIÉTÉ algérienne de l'énergie, Algerian Energy Company (AEC), filiale du Groupe Sonatrach, s'engage dans la transition énergétique. Elle prévoit d'intégrer les énergies renouvelables, principalement le solaire, dans l'alimentation des stations de dessalement d'eau de mer qui seront réalisées dans le futur. Ce projet s'inscrit dans une volonté de réduire l'empreinte carbone et de tirer parti du potentiel solaire du pays, selon le directeur du développement de la société, Sofiane Zaamiche.

M. Zaamiche a indiqué, hier à Oran, en marge de la 14e édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies du futur et du développement durable «ERA», dont les activités se poursuivent mardi pour le deuxième jour au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, que l'engagement de Sonatrach dans la politique de transition énergétique et de réduction de l'empreinte carbone impose l'adoption d'énergies propres pour les nouveaux projets de stations de dessalement d'eau de mer.

Dans une déclaration à la presse, il a fait savoir que le projet est actuellement à l'étude, précisant qu'il s'agit d'intégrer l'énergie solaire dans les projets de réalisation de six nouvelles stations de dessalement d'eau de mer prévues entre 2025 et 2030.

Il a souligné que la première étape de ce processus consiste à entamer les démarches administratives pour la réalisation des stations solaires, signalant que la direction du développement de l'AEC a fixé un objectif initial de couvrir de 30 à 50 % des besoins en électricité de ces stations par l'énergie solaire, à la faveur de la réalisation de stations de production de cette énergie dans le Sud et les Hauts Plateaux, lesquels disposent d'un grand gisement solaire.

Le même responsable a affirmé que l'AEC est actuellement un leader dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, maîtrisant pleinement la réalisation et la gestion des stations avec des compétences et des ressources algériennes, ajoutant que cette compagnie aspire à se développer encore plus, notamment à travers le recours aux nouvelles énergies pour la production de l'électricité qui alimente ses infrastructures.

R. B.

RÉSEAU D'AEP À MÉDÉA

Réunion de suivi du projet de rénovation

DANS le but de mettre fin aux obstacles sur lesquels butent les travaux de rénovation du réseau d'AEP de la ville de Médéa et afin de sécuriser son approvisionnement, une réunion de coordination, présidée par le wali Djillali Doumi, s'est tenue, hier, au siège de la wilaya, en présence du SG de wilaya, du chef de daïra, du P/APC, d'un directeur central chargé des réseaux, des cadres de la direction de l'hydraulique, de l'ADE et des représentants des secteurs concernés. Inscrit dans le cadre de la satisfaction des besoins en eau potable du chef-lieu de wilaya, le projet de rénovation du réseau d'AEP couvre les différents quartiers par le renouvellement, outre le réseau de distribution, les conduites d'adduction aux réservoirs d'eau et le raccordement des lotissements au profit de plus de 3600 nouveaux abonnés.

Visant à améliorer le service public en matière de distribution d'eau potable, le projet a pour objectif principal de mieux répondre aux besoins des habitants de l'agglomération chef-lieu, compte tenu des facteurs relatifs à la croissance urbaine et à l'augmentation démographique de la population. En outre, le projet devra permettre de réduire drastiquement le problème des fuites d'eau dues à la vétusté de l'ancien réseau de distribution, d'augmenter les capacités de stockage de la ressource et d'assurer un meilleur débit d'eau aux foyers, est-il souligné, car la réalisation du projet de rénovation aura un impact positif sur la disponibilité du précieux liquide et se traduira par «une amélioration du service au citoyen» par un «approvisionnement en eau potable d'une manière régulière».

Après avoir assisté aux exposés présentés par le bureau d'études et le chef de projet sur la consistance du projet et ses retombées sur la distribution de l'eau potable dans l'agglomération du chef-lieu de wilaya, le wali a insisté sur l'intérêt à accorder à l'accélération de la réalisation du projet dont la gestion est assurée par les services centraux de la direction générale de l'ADE.

Le chef de l'exécutif a appelé à la nécessaire coordination entre les différents secteurs pour donner une impulsion à l'avancement du projet en levant toutes les réserves et de tenir compte du lancement concomitant des projets d'amélioration urbaine des quartiers de la ville, en veillant également à ne pas gêner la circulation et mobilité des résidants dans leurs déplacements.

Nabil B.

CHIRURGIE CARDIAQUE PÉDIATRIQUE

Neufs nourrissons opérés par des spécialistes italiens

Une série d'interventions chirurgicales pour des nourrissons atteints de cardiopathies congénitales graves ont été effectuées, avant-hier, par des spécialistes italiens en partenariat avec leurs homologues algériens à la clinique de cardiochirurgie infantile de Bou Ismaïl, à Tipasa.

Cette mission s'inscrit dans le cadre des conventions de coopération entre l'Algérie et l'Italie, visant à renforcer la prise en charge des maladies cardiaques complexes et à offrir des solutions de traitement aux enfants vulnérables. C'est qu'a indiqué le Dr Chakir Boussahma, directeur de l'action sociale et sanitaire de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS).

Au total, neuf nourrissons, tous âgés de quelques mois, ont été pris en charge lors de cette mission médicale. Les enfants souffraient de cardiopathies congénitales «très complexes» et «graves», nécessitant des interventions chirurgicales de haute précision. L'une des premières opérations a eu lieu sur un nourrisson de 25 jours et pesant 2,5 kg. «L'opération, une chirurgie à cœur ouvert, a duré près de quatre heures et a été couronnée de succès», selon le professeur Alessandro Varrica, chef de la mission médicale italienne.

Il a également souligné que «chaque opération cardiaque est un défi, une intervention complexe qui nécessite une concentration extrême de la part de toute l'équipe». Mettant en exergue l'importance de renforcer le partenariat entre la clinique de Bou Ismaïl et l'hôpital San Donato en Italie, pour l'échange de savoir-faire et l'introduction de nouvelles technologies.

Ce partenariat avec l'Italie n'est pas une première. Il s'agit de la deuxième mission médicale organisée cette année, suivant une première en mai dernier, qui avait permis de réaliser dix interventions complexes sur des enfants nécessitant initialement un transfert à l'étranger. Cette coopération est rendue possible grâce à une convention signée entre la clinique de Bou Ismaïl et l'hôpital San Donato, un établissement italien renommé dans le domaine de la chirurgie cardiaque pédiatrique.



Renforcer la prise en charge des pathologies complexes.

Selon Dr Boussahma, cette initiative fait partie de la politique du gouvernement pour diversifier les établissements hospitaliers étrangers spécialisés dans les maladies complexes et offrir aux praticiens un accès à une formation continue. Assurant que le transfert de compétences et de technologies modernes reste l'un des objectifs clés de cette coopération bilatérale.

Pour sa part, le professeur Kaddour Kamel Touani, responsable du pôle des cardiopathies congénitales à la clinique de Bou Ismaïl, a souligné l'importance de ce partenariat pour la formation des équipes médicales locales et l'échange d'expériences. Il a, ainsi, déclaré : «L'hôpital San Donato est reconnu pour son expertise internationale en chirurgie cardiaque pédiatrique».

Ajoutant que ce type de partenariat permet non seulement de traiter les enfants atteints de maladies cardiaques graves, mais aussi de former les professionnels de santé aux techniques les plus avancées dans ce domaine.

Il convient de noter que la clinique de cardio-chirurgie infantile de Bou Ismaïl est un établissement de référence dans son domaine. Ouverte depuis 40 ans, elle prend en charge les examens médicaux des assurés sociaux et des catégories vulnérables de la population parmi les non-assurés sociaux, de même que les opérations de cathétérisme cardiaque et d'interventions à cœur ouvert et à cœur fermé. Chaque année, la clinique réalise en moyenne plus de 1 500 interventions chirurgicales et 13 000 examens médicaux, ce qui en fait un pilier de la santé cardiaque en Algérie. L'encadrement de ces opérations est assuré par un staff médical spécialisé réparti sur trois pôles, cathétérisme, chirurgie cardiaque et réanimation.

Concernant la poursuite de la collaboration entre la clinique de Bou Ismaïl et les établissements italiens, des missions sont déjà prévues pour 2025, avec l'organisation d'autres missions médicales italiennes, qui assureront des interventions chirurgicales à la clinique de Bou Ismaïl, mais également à la clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et en rééducation fonctionnelle des victimes d'accidents de travail de Misserghine à Oran. De plus, il est également prévu que des délégations médicales algériennes se rendront en Italie pour bénéficier de formations spécialisées, favorisant ainsi un échange de connaissances et de technologies.

Sihem Bounabi

MOSTAGANEM

Plus de 2 millions de touristes durant l'été 2024

LE NOMBRE de visiteurs a dépassé les 2 millions dans la wilaya de Mostaganem durant la saison estivale 2024, tandis que 1 million 800 000 ont visité le parc d'attractions Mostaland, selon les chiffres dévoilés par le directeur du tourisme et de l'artisanat lors d'une réunion du conseil exécutif tenue, hier, au siège de la wilaya. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya.

Le directeur du tourisme et de l'artisanat a affirmé que ce qui a marqué la saison estivale 2024 est la préparation du front de mer de Salamandre, un projet touristique important, qui a donné lieu à l'ouverture de 86 postes directs dans les institutions publiques, telles que Mostaland, Mosta Propre, et la gestion des centres de valorisation technique, a précisé le même communiqué. Selon la même source, le responsable a rappelé lors de la réunion l'ouverture de six nouvelles plages, ainsi que le lancement de l'application numérique Mostaganem Widjhati, qui a comptabilisé 14 500 visiteurs, en plus de l'ouverture d'une ligne de train pour les loisirs, reliant Mohammadia, Relizane et Mostaganem, et transportant 24 145 passagers. Il a souligné que la saison estivale a offert toutes les conditions nécessaires pour un accueil chaleureux des vacanciers, garantissant leur confort et leur bien-être, selon le communiqué. Cela s'est concrétisé par une forte affluence des citoyens sur les sites touristiques, les structures d'hébergement, ainsi que les espaces de divertissement et de loisirs. Il a également précisé que, durant cette saison, les activités d'exploitation touristique des plages ont été organisées de manière cohérente et avec une gestion professionnelle, dans le but de fournir des services de qualité tout en respectant le principe du libre accès aux plages.

Par ailleurs, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a donné des instructions pour le début des préparatifs de la prochaine saison estivale 2025 à partir d'aujourd'hui, en soumettant des propositions pour de nouveaux projets touristiques.

Le wali a également demandé que le projet de développement de la ligne reliant la commune de Ben Abdel Malek Ramadan à la wilaya de Chlef soit pris en charge, selon le texte. Il a rappelé la nécessité d'aménager la plage du petit port de la commune de Sidi Lakhdar, d'assurer l'éclairage public, ainsi que de préparer la commune d'Istidia pour la saison touristique à venir, conclut le communiqué.

Il convient de rappeler que Mostaland est le plus grand parc de loisirs en Afrique du Nord, situé à Kharouba, à l'est de la ville de Mostaganem. Avec une superficie de 57 hectares, dont 32 hectares abritant un parc zoologique, c'est un lieu de divertissement pour toutes les catégories d'âge.

Brahim Mazi

المنظمة الوطنية للمجاهدين

TIZI OUZOU

Sit-in devant le siège de l'ONM

LES ENFANTS de chouhada et moudjahidine ont organisé, hier, à Tizi Ouzou, devant le siège de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), un sit-in suite au limogeage de Ouali Aït-Ahmed, premier responsable du bureau de wilaya de cette instance, et l'écartement de son remplaçant par le secrétariat national des moudjahidine, Fekik Belaïd. Le motif de l'écartement de celui-ci est qu'il n'est pas moudjahid ; ce qui a suscité le courroux des autres, notamment les enfants de Chouhada. Le secrétariat national a placé à la tête du bureau ONM de Tizi-Ouzou, Mohand-Ouramdane Hachour, Moudjahid de son état. En somme, trois puissances prétendent être légitimes à diriger le bureau ONM de Tizi-Ouzou. Cette situation que d'aucuns qualifient d'»ubuesque» est engendrée, selon les manifestants rencontrés sur place, par les membres du secrétariat national qui ont décidé l'écartement de Ouali Aït-Ahmed d'abord, puis l'organisation d'élection ayant conduit Fekik Belaïd et enfin l'écartement de celui-ci pour le remplacer par Mohand-Ouramdane Hachour. Lors de la prise de parole Ouali Aït-Ahmed a déclaré que cette situation délicate est créée par certains «parce que j'ai dénoncé les faux Moudjahidine et la corruption».

D'autres intervenants ont pris la parole pour signaler que si Ouali Aït-Ahmed a fauté, c'est à la commission de discipline de se prononcer sur son cas, conformément aux statuts et règlements de l'ONM. D'autres encore se sont insurgés contre le fait que Fekik Bélaïd a été écarté car il n'est pas moudjahid. Beaucoup de ces manifestants ont insisté sur le fait que qu'un fils de Moudjahid ou de Chahid a pleinement le droit d'occuper le poste de premier responsable de l'ONM. «Il n'y a aucun article stipulant le contraire», ont-ils déclaré. Dans une motion signée par les manifestants et dont le Jeune Indépendant détient une copie, l'accent est mis sur les mesures «non statutaires prises lors des réunions tenues les 20 et 24 novembre 2024 pour démettre le secrétaire du bureau de wilaya, son remplacement et par la suite la dissolution de ce bureau, remplacé par un triumvirat dont l'un n'a même pas été élu par l'assemblée générale lors des élections du 26 décembre 2022 comptant pour le renouvellement de l'instance». Les signataires de la motion ont fait état de non-respect de procédure d'écartement de Ouali Aït-Ahmed, notamment les articles 71 et 78 du règlement intérieur de l'ONM.

«Pour la procédure de son remplacement, l'option pour une élection entre les membres du bureau de wilaya n'est pas prévue dans les statuts et règlements intérieur de l'ONM». Ces derniers stipulent «dans l'article 30 que l'élection est du ressort d'une assemblée générale». Plus loin, les signataires de la déclaration ont écrit que «pour ce qui est du triumvirat désigné, il n'y a aucune disposition statutaire qui le prévoit».

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

Arrêté du 13 octobre 2024 - L'Algérie révise partiellement sa politique des subventions des prix du gaz naturel pour les industriels

Abderrahmane Mebtoul professeur des universités, expert international docteur d Etat 1974, directeur d'études ministère Energie-Industrie 1974/1979-1984/1987-1990/1995-2000/2007-2013/2015-président de la commission transition énergétique des 5+5+Allemangnee 2019/2020



Dans un arrêté en date du 13 octobre 2024, publié dans le journal officiel , le Ministère de l'Energie et des Mines annonce la fin des subventions généralisées sur le prix du gaz naturel pour les acteurs industriels nationaux et internationaux reprenant les recommandations de l'étude réalisée sous ma direction en 2008, soit 16 ans après (sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul assisté des cadres de Sonatrach et du bureau d'études américain Ernst & Young 8 volume 890 pages, MEM Alger, pour une nouvelle politique des carburants, dossier présenté d dossier aux députés APN axée sur une politique des subventions ciblées pour les carburants)

1.-Sonatrach dispose de cinq (05) raffineries de pétrole brut, d'une capacité de traitement de 25 millions tonnes par an et d'une raffinerie de condensat d'une capacité de traitement de 05 millions tonnes par an, le plan de Sonatrach visant à augmenter la production à 500.000 tonnes. C'est dans ce cadre afin de couvrir la consommation locale et exporter que s'inscrit l'instruction du conseil des ministres en date du 07 janvier 2024 «de relancer la raffinerie de Hassi Messaoud » où , en janvier 2020, le groupe Sonatrach avait signé un contrat avec un groupement composé de Tecnicas Reunidas (Espagne) et Samsung Engineering (Corée du Sud) pour la réalisation d'une raffinerie de pétrole au niveau de Haoud El Hamra à Hassi Messaoud. Ce contrat, d'un montant de 440 milliards de DA (quelque 3,3 milliards de dollars au cours de 137 dinars un dollar), porte sur la réalisation d'une raffinerie de pétrole brut à conversion profonde d'une capacité de 5 millions de tonnes/an. Le projet qui accuse un retard devait être exécuté en EPC dans un délai de 52 mois et la livraison du projet était prévue en mars 2024, avec deux ans de garantie, soit mars 2026 pour la réception finale. Cela devait permettre à l'Algérie de renforcer sa production nationale de carburants et lubrifiants et dégager des volumes éventuels pour l'export. Plus précisément, selon les données de Sonatrach, la raffinerie aura spécifiquement vocation à produire sept produits à la norme Euro 5: propane (127 000 tonnes par an), butane (180 000 tonnes/an), essence NO 95 (352 000 tonnes/an), essence NO 91 (1 373 000 tonnes/an), kérosène (228 000 tonnes/an), gasoil (2 659 000 tonnes/an) et bitume (134 000 tonnes/an). Environ en 2023, 52% des produits issus des raffineries sont destinés pour couvrir les besoins du marché national, notamment en GPL, Essence, Gasoil et Lubrifiants, le reste de la production des raffineries est destiné à l'export comme le Naphta, le Fuel-oil et les Aromatiques. La consommation nationale de carburant s'est élevée à près de 17,7 millions de tonnes en 2022, soit une hausse de 3% par rapport à l'année 2021, devant atteindre les 41 millions de tonnes en 2050, avec une hausse de 3 millions de tonnes par an. La consommation de diesel a atteint 10,1 millions de tonnes en 2022, soit une hausse de 4% par rapport à 2021 alors que la production de diesel est de 9 millions de tonnes par an, la production devant être portée à 12,5 millions de tonnes à l'horizon 2030. Avec l'entrée en production du projet de transformation du fioul en diesel à Skikda en 2028, la production devrait être de près de 4 millions de tonnes.

Pour ce qui est de l'essence, la consommation a baissé de 2,26% à 3,3 millions de tonnes en 2022, contre 3,4 millions de tonnes en 2021 du fait de l'accroissement de la consommation du GPLc qui devrait atteindre 6,8 millions de tonnes d'ici 2050, la capacité de production de ce carburant étant estimée en 2022 à 4 millions de tonnes par an, la consommation du GPL, selon le président de l'ARH étant de 1,5 million de tonnes en 2022, contre 1,2 million de tonnes en 2021. S'agissant de la consommation du kérosène, elle a atteint 468.000 tonnes en 2022 contre 297.000 tonnes en 2021, soit une hausse de 58%, la consommation du carburant marin étant de 219.000 tonnes l'année dernière. La consommation du butane et du propane a été de 1,34 million de tonnes en 2022 et celle du bitume 619.000 tonnes en 2022, en baisse de 20%.

2.-L'arrêté du 14 octobre 2024 publié dans le journal officiel numéro 74, concernant la nouvelle politique des subventions applicables aux industriels précise que pour la période 2025-2026, les entreprises dont la consommation annuelle dépasse 200 millions de mètres cubes (m³) entreront dans ce cadre de négociation, ce seuil étant ensuite abaissé à 100 millions de mètres cubes pour la période 2027-2028, puis à 40 millions de m³ à partir de 2029, cette nouvelle ayant pour objectif de stimuler la compétitivité du secteur industriel en permettant aux entreprises de négocier directement avec les fournisseurs et en espérant attirer des investisseurs étrangers en leur offrant un environnement de marché plus flexible et transparent, les ménages et les petites entreprises continuant de bénéficier des subventions existantes. Car la généralisation de subventions ciblées suppose de bien cerner le poids de la sphère informelle plus de 33% de la masse monétaire en circulation en 2023, et donc d'avoir un système d'information en temps réel de la répartition du revenu par couches sociales car le revenu moyen de l'Algérien étant environ 20% de celui de l'européen.(Abderrahmane Mebtoul Institut Français des Relations Internationales IFRI Paris octobre 2013- le poids de la sphère informelle au Maghreb Paris octobre 2013, réactualisé dans le revue Stratégie Ministère de la défense nationale- MDN Algérie - IMDEP Alger octobre 2019). En économie, la production étant production de marchandises par des marchandises ,tableau d'échanges inter-industriel- il faudra analyser les impacts sur le processus inflationniste de la décision en date du 13 octobre 2024, du Ministère de l'Energie et des Mines qui annonce officiellement la fin des subventions généralisées sur le prix du gaz naturel pour les acteurs industriels nationaux et internationaux qui devrait s'accompagner d'une révision des marges commerciales. Cette politique des carburants implique à l'avenir tant aux opérateurs économiques, aux institutions de l'Etat central et local et aux citoyens de rationaliser leur consommation.. Toujours dans le cadre de cette rationalisation, Sonatrach dans le cadre du Mix énergétique entend axer sa politique sur la diminution des gaz torchés, la réduction de l'empreinte carbone, être un acteur efficace au sein de la chaîne des valeur internationales de l'ensemble des énergies Les prévisions du ministère algérien de l'énergie en cas de non révision de la politique des subventions des produits énergétiques concernant bon nombre de secteurs énergivores, (sidérurgie, cimenteries) annoncent 80 milliards de mètres cubes gazeux pour la consommation intérieure du fait de la forte pression démographique , plus de 50 millions d'habitants en 2030 , et 100 entre 2035/2040 remettant en cause le perspectives d'exportation où l'Algérie mise sur une production de 200 milliards de mètres cubes gazeux horizon 2030 , 80 consommation intérieure, 20 devant injecteur cette quantité dans les puits pour éviter leur épuisement et 100 milliards de mètres cubes gazeux d'exportation combinant les exportations par canalisation et le développement du GNL , le ratio étant respectivement de 65/65% où en 2023 , l'Algérie est devenue en 2023, le 2e fournisseur de gaz en Europe avec 19% en 2023 , ambitionnant de porter ce taux à 25/30% / horizon 2030/2035. Ces prévisions sont conditionnées par quatre facteurs. Premièrement, des investissements dans le pétrole/gaz traditionnel ; deuxièmement, la réalisation du gazoduc Nigeria -Algérie d'une capacité de 33 milliards de mètres cubes gazeux /an, toujours en gestation du fait de la position ambiguë du Nigeria, une fois dans les lettres d'intention qui ne sont pas des contrats définitifs, avec l'Algérie, une autre fois avec le Maroc et de l'Europe principal client ; troisièmement, sous réserve de la protection de l'environnement de l'exploitation du gaz de schiste dont l'Algérie est le troisième réservoir mondial ,une réserve de 19500 milliards de mètres nécessitent des partenariats avec des firmes de renom ; quatrièmement, une plus grande efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables où avec un ensoleillement de 3000 heures de soleil par an), l'objectif est d› atteindre 35 % de la couverture des besoins intérieurs 2030/2035 avec une partie exportable de 10.000/11.000 MW (source Ministère Energie) grâce aux interconnexions ainsi que le développement hydrogène vert et bleu 15% de la couverture des besoins de l'Europe horizon 2035, mais n'oublions pas également l'hydrogène blanc, un montant d'investissement entre 25/30 milliards de dollars ayant été dégagé par le gouvernement algérien.

MANDAT D'ARRÊT CONTRE NETANYAHOU

Josep Borrell : «Les décisions de la CPI ne sont pas à la carte»

Le mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale, émis à l'encontre de Benjamin Netanyahou, divise les Européens. Josep Borrell, chef de la diplomatie européenne, a exhorté les États membres à respecter leurs engagements vis-à-vis de la CPI, dénonçant une politique de deux poids deux mesures.



Ce 26 novembre, Josep Borrell, haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, a réaffirmé auprès de la presse que les États membres de l'UE étaient tenus de se conformer aux mandats d'arrêt délivrés le 21 novembre par la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahou et de son ancien ministre de la Défense Yoav Gallant. Ceux-ci sont poursuivis par la CPI en tant que coauteurs de «crimes de guerre pour l'utilisation de la famine comme méthode de combat, et coauteurs de crimes contre l'humanité pour meurtres, persécutions et d'autres actes inhumains». «Vous ne pouvez pas applaudir lorsque la cour agit contre Poutine et rester silencieux lorsqu'elle agit contre Netanyahou», à déclaré Borrell à l'issue de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 en Italie, insistant sur le fait que «ce n'est pas quelque chose que l'on peut choisir à la carte». «C'est l'exemple typique des doubles standards pour lesquels nous sommes tant critiqués» a-t-il ajouté. «Si les Européens ne soutiennent pas la CPI, il n'y aura aucun espoir pour la justice» a-t-il par ailleurs averti. Le diplomate européen a souligné que tous les membres de l'UE avaient ratifié le Statut de Rome, traité fondateur de la CPI, et qu'ils étaient par conséquent dans l'obligation légale de coopérer avec cette cour. «Ce n'est pas une question d'opinion ou de préférence politique. C'est une exigence juridique, et la non-exécution du mandat pourrait entraîner des accusations de non-respect du droit international», a-t-il insisté. Cette déclaration intervient alors que le mandat d'arrêt émis à l'encontre du Premier ministre israélien suscite des réactions divergentes au sein des pays européens. Si plusieurs États, dont les Pays-Bas et la Suède, ont exprimé leur soutien à la CPI, d'autres, comme la Hongrie, s'y opposent fermement. Le 22 novembre, le Premier ministre hongrois Viktor Orban a invité Benjamin Netanyahou à se rendre dans son pays, lui assurant «que le jugement de la CPI n'aura pas d'effet». Du côté de ceux qui ont déclaré qu'ils suivraient la cour, les réactions ont été pour le moins mitigées. En Allemagne, la ministre des Affaires étrangères Annalena Baerbock a indiqué que Berlin «examinait» sa réponse à la décision de la CPI. Son homologue autrichien, bien qu'admettant que son pays serait contraint d'exécuter les mandats émis par la CPI, a qualifié les mandats d'arrêt de «ridicules». «La France appliquera toujours le droit international» s'est borné à répondre le chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot lors d'une interview le 24 novembre sur une chaîne publique, bottant en touche alors qu'il était interrogé sur le fait de savoir si Netanyahou serait arrêté s'il venait à poser le pied en France. Plus affirmé, le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Caspar Veldkamp, a affirmé que les Pays-Bas «donneraient suite aux mandats d'arrêt», tandis que David Lammy, ministre britannique des Affaires étrangères, a rappelé le 25 novembre que «le Royaume-Uni est signataire du Statut de Rome et attaché au respect du droit international». La décision de la CPI a également provoqué de vives réactions à l'extérieur de l'Europe. Un porte-parole du Conseil de sécurité nationale de la Maison Blanche a déclaré que Washington «rejette catégoriquement» la décision de la CPI. Auprès d'une agence de presse française, ce porte-parole avait mis en avant « les erreurs troublantes dans le processus qui a mené à cette décision».

R. I.

PREMIÈRES PLUIES HIVERNALES À GAZA

Souffrances supplémentaires pour les Palestiniens

UN DEMI-MILLION de personnes sont en danger dans les zones touchées par les inondations dans la bande de Gaza, en proie à des agressions sionistes barbares depuis plus d'un an, a alerté lundi l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), relevant que la baisse des températures aura un impact sur des milliers de personnes souffrant déjà de malnutrition.

Dans un message posté sur les réseaux sociaux, l'UNRWA a averti que les premières pluies de la saison hivernale signifiaient encore plus de souffrances dans l'enclave palestinienne.

Cette alerte de l'UNRWA intervient alors que plusieurs organisations d'aide craignent une aggravation de la situation humanitaire, avec le temps froid et pluvieux, surtout pour ces milliers de déplacés internes vivant sous des tentes de fortune, non loin des côtes.

«La situation ne fera qu'empirer avec chaque goutte de pluie, chaque bombe, chaque frappe», a insisté l'Agence onusienne.

Cette mise en garde de l'UNRWA sur une détérioration de la situation humanitaire dans l'enclave palestinienne survient alors que le siège du nord de Gaza par les forces de l'occupation sioniste se poursuivait, au même titre que les opérations militaires et les bombardements en cours depuis près de 50 jours consécutifs.

Les Palestiniens «sont pris au piège dans un cycle de mort», a déploré la porte-parole de l'UNRWA, Louise Wateridge, notant que les Palestiniens «sont contraints de fuir une zone pour être tuées dans la zone suivante».

D'une manière générale, les familles qui ont fui Jabalia pendant le siège, ont toutes décrit la même expérience «horrible», a-t-elle ajouté, citant l'expérience de certains palestiniens filmés sur leurs téléphones, «à travers des rues parsemées de corps d'enfants», alors que toutes les tentatives de l'ONU pour aider les habitants du nord de l'enclave ont été refusées ou entravées par les forces sionistes, et 23 abris de l'UNRWA touchés à Gaza.

De son côté, l'Agence des Nations Unies en charge des questions de santé sexuelle et reproductive (UNFPA) s'est préoccupée du sort des femmes et jeunes filles déplacées du nord de Gaza. D'autant que dans certains sites de déplacement, jusqu'à 70 % des personnes hébergées sont des enfants et des femmes, dont on estime que plus de 2.000 sont enceintes.

Cette situation est aggravée par le manque d'installations sanitaires, d'eau potable et par la diminution constante des réserves alimentaires, alors que les taux de malnutrition étaient en train de grimper en flèche, avec plus de 550.000 femmes souffrant de faim aiguë et plus de 15.000 autres enceintes au bord de la famine.

R. I.

SUD-LIBAN

Le Hezbollah affirme résister aux incursions terrestres israéliennes

ALORS que l'armée israélienne bombarde quotidiennement les infrastructures militaires du Hezbollah à travers le Liban, le mouvement chiite affirme repousser des incursions terrestres de Tsahal dans le sud du pays. Depuis plus de deux mois, l'aviation israélienne pilonne sans relâche les infrastructures militaires du Hezbollah aux quatre coins du Liban. Dans la matinée de ce 26 novembre, le porte-parole arabophone de l'armée israélienne a lancé de nouveaux avertissements pour prévenir d'un prochain raid sur les quartiers de Bourj el-Brajné et Tehouita el-Ghadir, tout proche de l'aéroport international de Beyrouth. L'aviation israélienne a également ciblé la localité de Deir Antar, dans le caza de Bint Jbeil. D'autres frappes aériennes ont visé Kfour, Doueir et Arnoun (Nabatiyé), puis Maachouq (à l'est de la ville de Tyr), a rapporté L'Orient-Le Jour.

«Toutes les tentatives ont échoué», affirme le Hezbollah Pourtant, au sol, les combattants du parti chiite affirment repousser les incursions israéliennes dans plusieurs villages du sud du Liban.

«Toutes les tentatives ont échoué», a affirmé le Hezbollah dans un communiqué publié le 25 novembre. «La Résistance islamique repousse l'agression contre le Liban et empêche l'entrée terrestre de l'armée ennemie israélienne depuis près de deux mois», a également ajouté le communiqué du parti chiite.

Dans la zone ouest de la frontière, au sud de la grande ville côtière de Tyr, notamment près du village de Bayada sur le littoral, le parti chiite a revendiqué une attaque visant une maison où des soldats israéliens s'étaient «retranchés» après avoir subi de «lourdes pertes» la veille.

Le 24 novembre, le Hezbollah avait affirmé avoir détruit plusieurs chars et causé des pertes humaines. Ce jour-là, le parti chiite avait revendiqué avoir mené 51 «opérations», le lendemain 21. Le Hezbollah a également revendiqué des opérations contre les soldats israéliens présents dans les villages libanais de Deir Mimas et Kfar Kila. Le parti chiite a, de surcroît, mené plus de 70 opérations contre les militaires de Tsahal retranchés dans les environs de la ville limitrophe de Khiam. Selon des informations du site The Cradle, l'armée israélienne a réussi à prendre le contrôle du village de Tal al-Nahas, entre Khiam et Deir Mimas. Les troupes de Tsahal auraient également «imposé un siège» à la ville de Naqoura, où est situé le quartier général de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (Finul).

R. I.

CRÉATION DE FERMES PISCICOLES À EL TARF

Trois actes de concession délivrés

TROIS OPÉRATEURS économiques de la wilaya d'El Tarf viennent de se voir délivrer des actes de concession dans le domaine de la pisciculture (élevage des poissons en milieu naturel). C'est ce qu'a annoncé, avant-hier, Zouaoui El Ayeche Ammar, directeur de la pêche et de l'aquaculture.
A cette occasion, le même responsable a fait savoir que « ces actes de concession permettront aux opérateurs concernés de lancer des projets de création de fermes piscicoles et ce, dans le cadre de la stratégie du secteur de la pêche ». Il a souligné également que « le secteur qu'il dirige localement emploie à accompagner tous les opérateurs et les porteurs de projets dans le domaine de la pisciculture en cages flottantes, cette dernière participant de façon notable à garantir la sécurité alimentaire nationale ».
Il a également indiqué que les trois investisseurs ayant obtenu des actes de concession « s'activent à finaliser le financement de leur projet et à le doter des équipements nécessaires » avant leur entrée en production dans la partie ouest du littoral de la wilaya d'El Tarf.
Par ailleurs, M. Zouaoui El Ayeche , a précisé que que la capacité de production de ces fermes piscicoles atteindra les 1.500 tonnes par cycle de production (un cycle durant entre 12 et 14 mois), mettant également en avant, « l'existence de deux projets dans la wilaya pour l'élevage de deux espèces de poissons dont le loup de mer ».
Des projets qui n'attendent plus, a-t-il dit, que l'approbation finale de la commission de wilaya chargée de l'étude des projets de pisciculture, et qui seront implantés sur la plage d'El Battah, dans la commune de Ben M'hidi, avec une capacité de production de 300 tonnes par cycle de production.

R.R.

PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES DE MONOXYDE DE CARBONE À IN-SALAH

Plus de 16.500 détecteurs installés

PAS MOINS de 16.530 détecteurs de monoxyde de carbone ont été installés dans des foyers à travers la wilaya d'In-Salah, a indiqué, un communiqué de la direction locale de distribution relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz/ région d'Ouargla).
Cette opération préventive, qui s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation initiée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour accompagner les services de Sonelgaz dans l'opération d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone, a touché les communes In-Salah et Foggaret Ezzoua ainsi que la daïra d'In-Ghar, selon le communiqué.
La même source a fait état d'un total de 5.900 clients qui n'ayant pas encore bénéficié de cette opération en raison de leur absence de leurs foyers et une dizaine d'autres avaient refusé l'installation de ces équipements.
La Sonelgaz s'engage à poursuivre la concrétisation progressive de cette opération qui cible l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone au profit de 20.287 clients dans la wilaya.
En parallèle, une vaste campagne de sensibilisation sur les risques liés à la mauvaise utilisation du gaz naturel a été lancée à In-Salah, a encore mentionné la même source.

R.R.

EL-MENIAA

Promouvoir les cultures stratégiques en régions sahariennes

Dans le cadre du programme de développement de l'agriculture saharienne, des experts ont mis en exergue, avant-hier, lors d'une rencontre à El –Meniaa, la nécessité d'intensifier les efforts pour promouvoir les cultures stratégiques.



A ce titre, les intervenants, agronomes et experts en agriculture, ont mis en avant la nécessaire conjugaison des efforts pour le développement des cultures stratégiques en régions sahariennes, notamment l'exploitation optimale des périmètres agricoles et de la ressource hydrique en utilisant les moyens technologiques modernes.
Lors de cette événement, les participants ont également appelé à une meilleure exploitation, dans le cadre du développement de l'agronomie saharienne, des étendues arables disponibles dans les Sud, au regard des potentialités hydro-édaphiques existantes, des conditions favorables au développement de la céréaliculture, dont le blé, le maïs et les cultures fourragères, usant d'outils technologiques modernes dans le but d'atteindre les objectifs fixés par les pouvoirs publics d'atteindre l'autosuffisance et la réduction de la facture d'importation.
L'économiste, Mohamed Cherif Belmihoub, a présenté cette rencontre comme une tribune pour aborder des approches économiques efficientes à même de contribuer au développement des cultures stratégiques dans les régions du Sud, soulignant l'importance de l'exploitation des nouvelles technologies dans l'investissement agricole.
Pour sa part, le vétérinaire Mohamed Tayeb Mechmeche, spécialisé dans l'insémination artificielle et l'amélioration génétique, a estimé que le développement des cultures stratégiques dans le Sud aura un impact positif sur le développement de l'investissement dans la production animale, la préservation des races et de la richesse animale nationales, ainsi que l'amélioration quantitative de la production fourragère, en vue d'atteindre l'autosuffisance en viandes et produits laitiers.
Le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a mis en exergue le potentiel que recèle la wilaya en termes de ressource hydrique, de sols fertiles, et de foncier agricole, susceptible d'en faire un pôle agricole par excellence.
Il a évoqué, en outre, les facilités et avantages accordés par les pouvoirs publics aux opérateurs agricoles, dont l'établissement d'autorisations de forage et la remise de titres de concession agricole aux «véritables» opérateurs désirant concrétiser des projets agricoles.
Par ailleurs, les participants ont souligné la nécessité de tenir en compte du volet technique dans la réalisation des projets agricoles, en vue d'atteindre de bons rendements dans la production des céréales ainsi que des viandes et produits laitiers, à considérer la vocation de pôle agricole d'El-Meniaa et des régions voisines.

R.R.

VERS LA RÉALISATION D'UN CENTRE RÉGIONAL ANTI-CANCER À TIARET

Un budget de 6,2 milliards de DA alloué

VISANT l'amélioration de la prise en charge des patients, une enveloppe financière de 6,2 milliards de DA a été allouée pour l'équipement du centre régional anti-cancer de Tiaret. C'est ce qu'a fait savoir, Ali Bensadek, directeur local de la Santé et de la Population (DSP).
A cet effet, le ministère de la Santé a réservé 3 milliards DA pour l'acquisition de trois accélérateurs de traitement du cancer, financés par le Fonds national de lutte contre le cancer. Un montant de 3,2 milliards de DA du budget sectoriel a été mobilisé pour l'acquisition d'équipements médicaux et administratifs nécessaires à ce centre de santé, qui a fait l'objet, avant-hier, d'une visite d'inspection du wali de Tiaret, Saïd Khalil, a indiqué la même source.
A cette occasion le même responsable a souligné que ce projet devra être opérationnel au cours du premier semestre de l'année prochaine, signalant que les travaux de réalisation ont enregistré un taux d'avancement dépassant 95 %, alors que les travaux de climatisation centrale et d'installation des transformateurs électriques sont en voie de finalisation.
En outre, le wali a insisté sur la nécessité de prévoir des infrastructures complémentaires pour ce centre, afin d'assurer une meilleure prise en charge psychologique des patients et de leurs accompagnateurs, dont notamment des espaces verts, des aires de repos et des salles dédiées à la scolarisation et aux jeux pour enfants.
Le responsable de l'exécutif de wilaya a, d'autre part, salué l'initiative de certaines associations qui œuvrent actuellement à la réalisation d'une résidence près de l'hôpital pour héberger les patients et leurs familles venant de régions éloignées. Précisant que la capacité d'accueil de cette infrastructure hospitalière est de 260 lits.
Dans le domaine de la lutte contre le cancer, le secteur de la santé dans cette wilaya des Hauts Plateaux de l'Ouest du pays dispose d'un personnel médical expérimenté, notamment deux spécialistes qui supervisent l'unité de lutte contre cette pathologie lourde.
Lors de la même visite, le wali a inspecté plusieurs projets en cours de réalisation dans la ville de Tiaret, notamment l'hôpital de traitement des brûlures, le service orthopédique, l'annexe de l'Institut Pasteur ainsi qu'une polyclinique.

R.R.

ZAHIR BETTACHE, DIRECTEUR DES ÉDITIONS, PRO CIBLE AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«Les entreprises qui n'appliquent pas correctement la législation risquent des sanctions»

Le directeur de la maison d'édition Pro Cible et consultant en droit du travail, Zahir Bettache, s'engage à promouvoir une meilleure compréhension du droit du travail. Fort de plus de 20 ans d'expérience en droit social, il revient sur les défis auxquels sont confrontés entreprises et travailleurs face à la législation. À travers l'édition de manuels spécialisés, l'accompagnement des entreprises et l'ouverture à des traductions en arabe, il ambitionne de combler le manque d'outils pratiques.
Dans un entretien accordé au *Jeune Indépendant*, il partage sa vision sur l'évolution du respect du droit du travail en Algérie et l'importance de l'information juridique dans les relations professionnelles.

PROPOS RECUEILLIS PAR MERIEM DJOUDER



LE JEUNE INDÉPENDANT : ***Vous êtes à la tête de la maison d'édition Pro Cible, qui se distingue par sa spécialisation dans le domaine du droit du travail et du droit social. Pour commencer, pouvez-vous nous parler de la mission de votre maison d'édition et des raisons qui vous ont poussé à vous lancer dans ce domaine ?***

Zahir Bettache : Pro Cible est née d'un besoin essentiel sur la scène nationale. En effet, il existe un véritable manque d'outils pratiques et de publications fiables qui traitent spécifiquement du droit du travail en Algérie. Notre mission est de combler cette lacune en offrant des ouvrages spécialisés qui peuvent à la fois répondre aux besoins des chefs d'entreprises, des responsables des ressources humaines et des travailleurs. L'objectif est de fournir des ressources qui favorisent la sérénité et l'accalmie sociale dans les relations professionnelles, en facilitant la compréhension des législations en vigueur.
Notre démarche s'inscrit dans un double objectif : d'une part, permettre une meilleure gestion du personnel en entreprise, et d'autre part, offrir des outils pour éviter les conflits sociaux et garantir une conformité aux normes légales. Il ne s'agit pas seulement de répondre aux préoccupations des entreprises, mais aussi de donner aux travailleurs des clés pour faire valoir leurs droits.

Vous mentionnez un vide en matière d'outils de travail pour les entreprises et les travailleurs. Pourquoi est-il si important d'avoir une maison d'édition spécialisée dans ce domaine du droit du travail et du droit social?

La situation est en effet préoccupante. En Algérie, bien que la législation sur le droit du travail existe, elle est souvent peu accessible et manque de clarté pour les acteurs du terrain. Les entreprises et les travailleurs ont besoin d'informations concrètes et bien structurées sur des sujets aussi importants que la gestion des congés, les assurances sociales, les contrats de travail ou encore la période d'essai. Mais les ouvrages existants ne traitent pas systématiquement de tous les aspects spécifiques de ces questions.
L'un des grands problèmes réside dans l'absence de publications claires et détaillées sur des points juridiques précis. Prenez par exemple le droit à la maternité ou les congés sportifs : ces sujets sont souvent mal compris ou mal appliqués. Il était donc essentiel de créer une maison d'édition qui propose des livres qui ne se contentent pas de répéter la législation mais qui l'expliquent en profondeur, en abordant les subtilités et les nuances qui permettent une application correcte dans la réalité du terrain.

Vous avez déjà publié un certain nombre de titres. Pouvez-vous nous en dire plus sur les ouvrages que vous proposez ?

Oui, effectivement. Jusqu'à aujourd'hui, nous avons publié 14 titres, et nous avons réédité trois ouvrages plus anciens qui étaient publiés chez d'autres éditeurs avant la création de Pro Cible. Ces titres couvrent une large gamme de sujets liés au droit du travail et à la gestion des ressources humaines. Nous avons abordé des thèmes comme le contrat de travail, la sécurité sociale, les congés, la gestion des conflits en entreprise, ainsi que des sujets plus complexes tels que la période d'essai. Par exemple, concernant la période d'essai, il est surprenant de constater qu'il n'y a que trois articles dans le Code du travail qui la traitent. Or, cette question soulève de nombreuses ambiguïtés en pratique. C'est pourquoi nous avons publié un ouvrage dédié à cette thématique, qui non seulement analyse la lettre de la loi, mais aussi son esprit et les meilleures pratiques pour une mise en œuvre conforme.
Nous abordons également des questions spécifiques aux assurances sociales, et notamment les droits des femmes en matière de maternité. Ces sujets sont essentiels pour les travailleurs, car ils touchent directement leur quotidien.

Il semble que vous soyez très impliqué dans ce domaine. Quelle est votre propre expérience qui vous a conduit à créer cette maison d'édition ?

Avant de créer Pro Cible, j'ai accumulé une riche expérience dans le domaine du droit social. J'ai passé 24 ans à travailler dans ce secteur, dont 18 ans à l'Inspection du travail, où j'ai pu observer de près les défis rencontrés par les employeurs et les travailleurs. J'ai aussi eu l'opportunité de travailler dans l'industrie du livre, ce qui m'a permis de comprendre les mécanismes éditoriaux et les besoins spécifiques en matière de publications juridiques.
Cette combinaison d'expériences m'a permis de constater l'énorme vide qui existe dans le domaine des publications juridiques en Algérie. C'est ce qui m'a motivé à créer cette maison d'édition pour apporter des solutions concrètes à ces problématiques. C'était une démarche naturelle, et aujourd'hui je suis fier de voir que notre travail est apprécié par de nombreux professionnels du secteur.

Quels types de lecteurs ciblez-vous avec vos ouvrages ? Est-ce principalement des professionnels du droit, des chefs d'entreprise, ou avez-vous un public plus large ?

Nous ciblons un public assez large, mais il est vrai que nos ouvrages s'adressent principalement aux directeurs des ressources humaines, aux chefs d'entreprise et aux responsables de la gestion du personnel. Ce sont ces acteurs qui, au quotidien, doivent appliquer les lois et s'assurer que l'entreprise respecte ses obligations légales. Nous comptons également parmi nos lecteurs des avocats, des conseillers juridiques, des experts-comptables, ainsi que des travailleurs qui souhaitent mieux comprendre leurs droits et leurs devoirs dans le cadre de la législation actuelle.
Nous recevons également des demandes de personnes qui rencontrent des difficultés spécifiques. Par exemple, récemment, un athlète de haut niveau, qui est également salarié, est venu nous voir pour connaître ses droits en matière de congés sportifs. C'est là qu'un ouvrage comme le nôtre peut être d'une grande utilité : il permet de répondre à des questions très pratiques et spécifiques.

Envisagez-vous d'élargir votre offre et d'inclure d'autres types d'ouvrages ?

Oui, tout à fait. Nous avons de nombreux projets en cours pour enrichir notre catalogue. Cette année, nous avons décidé d'ouvrir notre maison d'édition à d'autres auteurs, afin de diversifier les points de vue et d'apporter encore plus de contenu spécialisé à notre public. Nous envisageons également de traduire certains de nos ouvrages en arabe, afin de toucher un public plus large, notamment le lectorat arabophone, qui constitue une part importante de la population en Algérie.
Nous sommes également en train de développer des ouvrages qui s'adressent à des professions spécifiques, comme les avocats ou les notaires, en leur offrant des ressources adaptées à leurs besoins. Enfin, nous avons des projets d'édition concernant des consultations ambulantes et des expertises en matière de droit social, pour accompagner les entreprises et les travailleurs dans leurs démarches.

Quant à la situation actuelle du respect du droit du travail en Algérie, quels sont vos constats ?

Il y a un regain de conscience chez les entreprises, en particulier ces deux dernières années. Beaucoup d'entre elles prennent enfin au sérieux la conformité au droit du travail. Elles ont compris que le respect des normes n'est pas seulement un impératif légal, mais aussi un moyen de garantir une meilleure gestion et de limiter les conflits internes. Les entreprises étrangères, en particulier, sont souvent les premières à se conformer rigoureusement aux lois en vigueur. Toutefois, dans le secteur public, la situation reste un peu plus complexe.
Cela dit, l'introduction des normes de droit pénal, qui viennent interférer avec le droit du travail, fait que la conformité n'est plus une simple option : elle devient une obligation. Les entreprises qui n'appliquent pas correctement la législation risquent des sanctions, ce qui pousse même les entreprises publiques à se conformer.

CAN-2024 FÉMININE

La sélection algérienne débute son stage à Sidi Moussa

LA SÉLECTION algérienne de football dames a entamé lundi son stage au Centre technique de Sidi Moussa, en prévision de la double confrontation amicale contre l'Ouganda, dans le cadre de la préparation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations féminine (CAN-2024). Sur les vingt-quatre joueuses convoquées par le sélectionneur national Farid Benstiti, onze étaient présentes à la première séance d'entrainement, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).»
Le reste de l'effectif a commencé à rallier le CTN à partir de lundi soir, se complétant progressivement» a ajouté l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.En effet, sur les 24 joueuses convoquées par Benstiti, 19 évoluent à l'étranger, notamment, en France, en Italie, en Suède, en Arabie saoudite et aux Emirats arabes unis.Les deux matchs amicaux contre l'Ouganda sont prévus les 27 et 30 novembre courant (16h00), au stade Mustapha Tchaker de Blida et serviront de préparation en prévision de la phase finale de la CAN féminine, prévue en juillet prochain.
Les Vertes avaient disputé deux matchs amicaux en octobre dernier face au Nigeria à Lagos, ponctués par deux défaites.»Ce mardi, les coéquipières de Lina Boussaha auront droit à un travail biquotidien, avec pour commencer une séance en salle dans la matinée» a détaillé la FAF concernant le programme de préparation des algériennes, qui signent leur retour sur le plan continental, après avoir raté les deux précédentes éditions de la CAN. L'Algérie avait validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux matchs s'étaient joués au Stade Olympique du 5-Juillet (Alger). Le sélectionneur national Farid Benstiti a estimé que l'Algérie a hérité d'un tirage au sort favorable, dans la Coupe d'Afrique des Nations 2024 (décalée à 2025), qui a placé la sélection dans le Groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana.

BENSTITI: LE TIRAGE A ÉTÉ FAVORABLE»

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe algérienne féminine de football, Farid Benstiti, a estimé que l'Algérie avait hérité d'un «tirage au sort favorable», dans la Coupe d'Afrique des Nations 2024 (décalée à 2025), qui a placé la sélection dans le groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana.
« Le tirage au sort a été favorable pour nous. A part le Nigéria, qui à mon sens est le favori du groupe et de la CAN, je crois que l'Algérie, la Tunisie, et le Botswana sont des équipes qui se valent», a indiqué le coach national, dans une déclaration accordée à la chaîne officielle YouTube de la Fédération algérienne de football (FAF).Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN.
L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi: 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.
« La chance que l'on peut avoir est d'avoir récupéré des joueuses de talent, à l'image de Boussaha, Dafeur, et Karchouni, qui ont choisi l'Algérie aux dépens de la France. Elles ont ramené une vraie valeur ajoutée à l'équipe», a-t-il ajouté.Et d'enchaîner : «On aura un très bon groupe pour cette CAN. On va jouer notre va-tout pour essayer de se qualifier pour le deuxième tour. Nous devons rester vigilants, et éviter surtout de sous-estimer nos adversaires. On doit faire preuve d'humilité», a-t-il averti.Le tirage au sort effectué vendredi a porté sur trois groupes de quatre équipes, réparties selon le dernier classement de la Fédération internationale (FIFA). La 13ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations féminine se déroulera du 5 au 26 juillet 2025.Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (PHASE DE POULES/ 1RE JOURNÉE)

L'USMA et le CSC dans les starting-blocks

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, l'USM Alger et le CS Constantine, tenteront de bien entamer la phase de poules en affrontant respectivement les Botswanais d'Orapa United et les Tunisiens du CS Sfaxien, à l'occasion de la 1re journée, mercredi.



Versée dans le groupe C, l'USMA, vainqueur de l'épreuve en 2023 et demi-finaliste l'année dernière, recevra la formation botswanaise d'Orapa United, au stade olympique du 5-juillet (20h00) pour engranger ses trois premiers points, qui vont lui permettre de poursuivre le parcours en toute sérénité. Les «Rouge et Noir», n'auront a priori pas de difficultés pour venir à bout d'Orapa United, auteur de résultats en dents de scie depuis le début de la saison, même si le facteur surprise n'est pas à écarter. Sur le plan de l'effectif, le club phare de Soustara sera privé des services du défenseur congolais, Kévin Mondeko, convalescent, alors que le latéral gauche, Lyes Chetti, et le milieu de terrain, Oussama Chita, sont incertains. L'USMA, qualifiée aux dépens des Tunisiens du Stade tunisien (aller: 0-1, retour : 2-0), a vu sa série d'invincibilité en championnat prendre fin, jeudi dernier à Constantine, face au CSC (1-0), à l'occasion de la 10e journée.
« Nous avons fermé la page du championnat et on se concentre sur l'épreuve continentale. Nous devons être prêts sur tous les plans pour bien entamer la phase de poules, et engrangé le maximum de points lors des trois premiers matchs», a affirmé l'entraîneur-adjoint de l'USMA le Tunisien. Nader Daoud. De son côté, Orapa United, 7e place au classement avec 9 points, loin derrière le leader Centre Chiefs (16 pts) après six journées disputées, a réalisé jusque-là un bilan tout juste moyen en championnat avec deux victoires, trois nuls, et une défaite.
Orapa United s'est qualifié pour la phase de poules, en éliminant au 2e tour préliminaire les Zimbabwéens de Dynamos, au tirs au but (aller : 0-1, retour : 1-0, aux t.a.b : 3-1). Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral gambien, conduit par Lamin N Jammeh, assisté de ses deux compatriotes Mustapha Bojang (1er assistant) et Abass Bah (2e assistant). Le quatrième Officiel est Omar Sallah (Gambie).

LES CONSTANTINOIS À LA CONQUÊTE DE RADÈS

De son côté, la CSC, dont c'est la troisième participation à cette compétition, a hérité du groupe A. Les coéquipiers du capitaine Brahim Dib seront au rendez-vous avec un derby maghrébin face au CS Sfaxien, dans un duel alléchant programmé au stade Hamadi-Agrebi de Radès (17h00). « Sur le plan mental, nous nous trouvons dans les meilleures dispositions, après notre belle victoire décrochée récemment face à l'USM Alger (1-0). On ne déplore aucune blessure, après avoir récupéré Rebiaï, Bouguerra, et Tahar. On n'a pas eu assez de temps pour préparer ce match, nous nous sommes basés sur la récupération», a souligné le coach du CSC, Kheïreddine Madoui. Et d'enchaîner : « Il s'agit d'un derby face à une équipe coriace, même si elle ne participe pas souvent, ces dernières saisons, aux compétitions africaines. Nous allons aborder cette rencontre avec l'objectif de revenir avec un bon résultat et débuter cette phase de poules en force.» Le leader du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis devra se passer des services de pas moins de quatre joueurs : le portier international, Zakaria Bouhalfaya, Abdennour Belhocini, Mohamed Amine Benmessabih, et Mounder Temine. Le CSC, a réalisé un parcours sans faute lors des deux premiers tours préliminaires de la compétition continentale, en remportant les quatre matchs, dont les deux derniers face au Ghanéens de Nsoatreman (aller : 2-0, retour : 1-0). Ce derby sera dirigé par l'Egyptien Mahmoud Elbena, assisté de ses compatriotes, Sami Mohamed Abouzid Halhal (1er assistant) et Youcef Wahid Youcef Elbosaty (2e assistant).
Enfin, c'est la deuxième fois dans l'histoire de cette compétition que l'Algérie est représentée par deux clubs en phase de poules, après l'édition 2020-2021, en présencede l'ES Sétif et de la JS Kabylie.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE - TP MAZEMBE 0 - MCA 0

Le Mouloudia aurait pu mieux face à Lubumbashi

LE MOULOUDIA d'Alger a ramené un point de Lubumbashi face au TP Mazembe pour la première journée de la phase de poule de la Champions League mais avec un peu plus de volonté offensive les vert et rouge auraient pu gagner. La défense du MCA a bien résisté en première période avec un Zougrana toujours juste pour ressortir proprement les balles et Tayeb Meziani se montrait tranchant dans les offensives. La première grosse occasion sera un coup-franc puissant d'Andy Delort en première période.
En deuxième période le gardien Ramdane sauve les siens d'un arrêt réflexe et peur après, sur coup-franc encore, Zakaria Naidji ne passe pas loin de la lucarne.Le TP Mazembe à domicile n'était pas si dangereux et le Mouloudia aurait pu y croire un peu plus pour marquer. Score final 0-0. Dans l'autre rencontre du groupe, Al Hilal du Soudan s'est imposé 2-0 en Tanzanie face à Young Africans et prend seul la tête.

CAN-2024 HANDBALL (DAMES)

L'équipe nationale à Kinshasa en quête de réhabilitation

En quête de réhabilitation, la sélection algérienne féminine de handball prendra part à la 26e édition du Championnat d'Afrique des nations 2024, prévue du 27 novembre au 7 décembre à Kinshasa (RD Congo), avec l'ambition de débuter le tournoi avec un succès devant le Cap-Vert, mercredi (11h00), pour conforter ses chances d'atteindre les quarts de finale et jouer ses chances à fond pour une qualification au Mondial 2025



Pour sa 20e participation au rendez-vous continental, le Sept national féminin vise dans un premier temps une qualification en quarts de finale, un objectif logiquement à sa portée, avant d'envisager d'arracher un des quatre billets qualificatifs au Mondial 2025 en Allemagne et aux Pays-Bas.Avant le départ pour Kinshasa, le sélectionneur national, Riyad Oulmane, a assuré que ses joueuses vont donner le meilleur d'elles mêmes pour réaliser un résultat positif lors du rendez-vous africain, durant lequel elles évolueront dans la poule A aux côtés de l'Egypte, du Congo, du Sénégal, du Kenya et du Cap Vert.

«Nos objectifs seront en réalité fixés à l'issue desdeux premiers matchs (Cap Vert, Egypte), car nous ne savons pas dans quelles conditions nous allons évoluer. Nous allons chercher à obtenir un meilleur résultat que la précédente édition où nous avions terminé à la dixième place», a déclaré Oulmane lors de la zone mixte organisée à la salle Harcha-Hacène d'Alger, en marge de la dernière séance d'entrainement.Les handballeuses algériennes débuteront leur campagne africaine face au Cap Vert (27 novembre), avant d'affronter respectivement, l'Egypte (28 novembre), le Congo (30 novembre), le Sénégal (1er décembre) et le Kenya (3 décembre).Le sélectionneur national a estimé à cet égard que «toutes les rencontres seront abordées comme une finale d'où l'importance de gagner le premier match face au Cap-Vert, avant d'aborder la deuxième rencontre contre l'Egypte. Le match d'ouverture sera le plus important pour nous car il permettrait aux joueuses d'entrer dans le bain de la compétition continentale». En prévision de cette compétition africaine, l'équipe nationale féminine

avait été battue par son homologue sénégalaise (32-19 puis 30-24) lors de la double confrontation amicale qui s'est déroulée en octobre dernier à Alger. En dépit de la défaite contre le Sénégal, le sélectionneur national n'a pas caché sa «satisfaction» quant aux conditions de préparation, ce qui a

permis au staff technique de déceler certaines lacunes. «Concernant l'effectif, nous n'avons pas apporté de changements majeurs, nous avons juste corrigé les lacunes que nous avions constatées lors des entraînements et les matchs amicaux. Au fil du temps, nous avons pu corriger ces insuffisances à 80 %.», a-t-il estimé.Avant d'ajouter : «Nous avons beaucoup travaillé l'aspect psychologique, la concentration et la cohésion en élaborant une stratégie qui correspond à

la philosophie et au projet de l'équipe. Au début, nous avons convoqué 25 joueuses dans la liste élargie, puis nous l'avons réduite à 21 joueuses, avant de clôturer la liste avec 19 joueuses pour aborder le rendez-vous continental.».De leur côté, les joueuses de l'équipe nationale n'ont pas caché leur envie d'aller loin dans la compétition malgré la tâche difficile qui les attend.»La phase préparatoire se déroule normalement et le groupe se porte bien. Nous travaillons pour honorer le drapeau national et obtenir le meilleur résultat. Nous avons une idée sur certains adversaires et je pense que les confrontations seront difficiles, mais malgré cela, nous nous efforcerons de faire un bon résultat. Nous donnerons le meilleur de nous mêmes pour aller loin et pourquoi pas atteindre le dernier carré et décrocher le billet pour la Coupe du monde-2025.», a déclaré Soulaf Athmani.Sa coéquipière, Kamylia Slimani, a indiqué pour sa part, qu'elle avait hâte d'entamer le championnat d'Afrique et fière de porter les couleurs nationales pour la première fois de sa carrière. «Nous allons faire le maximum pour présenter une bonne copie à l'occasion de cet important rendez-vous africain. Nous essaierons d'aborder chaque match avec l'objectif de le gagner et de poursuivre l'aventure continentale. La première rencontre sera très importante car elle nous permettrait en cas de succès, d'aborder la suite du tournoi avec confiance.», a estimé Slimani.Pour rappel, les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas.

PROGRAMME DE LA SÉLECTION ALGÉRIENNE

1re journée (Mercredi 27 novembre) : Algérie - Cap Vert (11h00)
2e journée (Jeudi 28 novembre) : Egypte - Algérie (17h00)
3e journée (Samedi 30 novembre) : Algérie - Congo (13h00)
4e journée (Dimanche 1 décembre) :Sénégal - Algérie (17h00)
5e journée (Mardi 3 décembre) :Kenya - Algérie (14h00)

LE SÉLECTIONNEUR OULMANE RETIENT 19 JOUEUSES POUR LE TOURNOI

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de handball, Riyad Oulmane, a dévoilé une liste de 19 joueuses, dont huit évoluant en championnat local, en vue de la phase finale du Championnat d'Afrique des nations 2024, prévu du 27 novembre au 7 décembre en RD Congo, a indiqué la Fédération algérienne (FAHB), dimanche dans un communiqué.Versées dans la poule A du CAN 2024, les handballeuses algériennes entameront leur campagne africaine face au Cap Vert (27 novembre), avant d'affronter respectivement, l'Egypte (28 novembre), le Congo (30 novembre), le Sénégal (1er décembre) et le Kenya (3 décembre).»Nous allons donner le meilleur de nous-mêmes pour réaliser un résultat positif lors du rendez-vous africain. Nos objectifs seront en réalité fixés à l'issue des deux premiers matchs, car nous ne savons pas dans quelles conditions nous allons évoluer. Nous allons chercher à obtenir un meilleur résultat que la précédente édition où nous avions terminé à la dixième

place.», a déclaré Oulmane, lors de la zone mixte organisée avec la presse, en marge de la séance d'entrainement de la sélection effectuée jeudi à la salle Harcha-Hacène (Alger).Pour rappel, les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas en

décembre 2025.

LA LISTE DES 19 JOUEUSES ALGÉRIENNES:

Gardiennes: Meriem Gouttel (HBC El-Biar), Yousra Naïli (ES Colobienne/ France), Mélissa Gouali (Stellla Saint-Maur Handball/ France)

Joueuses : Wafa Harriga (CR Boumerddes), Siwar Hadjar Mazouz (Stellla Saint-Maur Handball/ France), Sabrina Betzer (AS Cannes Mandelieu Handball/ France), Maya Jeanne Fettani (Handball Clermont Auvergne Métropole 63/ France), Inès Naceur (Asul Vaux-en-Vélin/ France), Mélissa Anissa Curabec (Usam Nîmes Gard/ France), Sanae Naceur (Asul Vaux-en-Vélin/ France), Camélia Sarah Selmani (AS Cannes Mandelieu/ France), Soulaf Fatma Zohra Atmani (NRKGA Ben Aknoun), Imene Derradj (CF Boumerdès) , Chaima Yamina

Mokrani (HBC El-Biar), Selma Ben Moudetter (CF Boumerdès), Kenza Makhloufi

(HBC El-Biar), Kenza Bouguerch (Asul Vaux-en-Vélin/ France), Waffya Djabour (Lomme Lille Métropole/ France), Dounia Lazizi (CF Boumerdes).



Comment l'IA de Meta veut améliorer vos recherches sur Instagram

L'ajout d'un chatbot d'IA devrait vous donner plus de contrôle lors de la recherche de comptes, de vidéos Reels, de clips audio, de lieux, de tags et d'autres contenus. Elle est désormais en mode test pour certains utilisateurs d'Instagram.

Les utilisateurs d'Instagram pourront peut-être bientôt profiter de l'IA pour les aider à rechercher du contenu. Meta, la société mère d'Instagram, teste une nouvelle fonctionnalité qui utilise son chatbot Meta AI lorsque vous appuyez sur la barre de recherche d'Instagram. Vous pouvez ensuite poser une question spécifique ou sélectionner l'une des suggestions proposées.

Vous pouvez poser n'importe quel type de question à Meta AI. Mais l'intégration de l'IA dans la fonction de recherche vous aidera à trouver du contenu spécifique sur Instagram.

Quelques personnes contactées par TechCrunch ont expliqué avoir utilisé l'IA pour rechercher des clips vidéo Reels. Dans un exemple, un utilisateur a tapé sur une suggestion pour « Beautiful Maui sunset Reels » et c'est vu proposé des couchers de soleil trouvés dans les vidéos Reels.

Plus de contrôle et d'aide

Meta a déclaré à TechCrunch expérimenter son IA sur Instagram, mais est resté discret quant à savoir si elle l'utilisait spécifiquement pour la recherche. « Nos expériences géné ratives alimentées par l'IA sont en cours de développement à différentes phases », a déclaré un porte-parole de Meta à TechCrunch.

Les utilisateurs d'Instagram se sont déjà plaints sur Reddit des défauts et des limites de la recherche Instagram. L'ajout d'un chatbot d'IA devrait donner plus de contrôle et d'aide lors de la recherche de comptes, de vidéos Reels, de clips audio, de lieux, de tags.

Meta AI s'étend également à d'autres plateformes et à d'autres pays. La société a déclaré à TechCrunch que son chatbot d'IA est testé sur WhatsApp, Instagram et Messenger en Inde et dans certaines régions d'Afrique. L'Inde elle-même compte plus de 500 millions des 2 milliards d'utilisateurs totaux sur Facebook et WhatsApp, ce qui en fait le plus grand marché de l'entreprise.

Llama 2 à la baguette

Meta a lancé son chatbot IA en septembre 2023. Meta AI est un chatbot conçu pour répondre aux questions et demandes de base.

Mais en s'intégrant à Instagram, WhatsApp et Messenger, l'IA peut proposer aux utilisateurs des types de contenus et de fonctionnalités spécifiques.

Meta alimente actuellement son IA avec le grand modèle linguistique (LLM) Llama 2. Meta commencera à déployer ses modèles Llama 3, plus puissants, ce mois-ci.

DDoS : les vieilles méthodes reviennent à la mode



Depuis le début de l'année, plusieurs attaques ddos revendiquées par des acteurs jugés proches de la Russie sont venues perturber des systèmes informatiques d'organisation françaises.

Une menace aux effets concrets limités, mais à la portée médiatique certaine.

De l'avis général, les attaques ddos ne sont pas les attaques informatiques les plus sophistiquées ni les plus dangereuses.

Cela n'empêche pas de nombreux groupes malveillants de revendiquer des attaques menées contre des systèmes informatiques appartenant à des entreprises ou au gouvernement français.

C'était notamment le cas de l'attaque ayant visé au début du mois de mars le réseau interministériel d'État, revendiquée par le groupe Anonymous Sudan que de nombreux observateurs soupçonnent d'être aligné avec les intérêts russe. Selon les mots du gouvernement, cette attaque « d'une intensité inédite » a perturbé le fonctionnement du réseau pendant plusieurs heures.

Cette attaque met en lumière l'activité de toute une galaxie de nouveaux acteurs ayant recours aux attaques ddos pour s'imposer sur la scène médiatique : les revendications d'attaques par des groupes comme Killnet, NoName057(16) se sont multipliées depuis le début de l'année 2022. »

Nous avons constaté une hausse de 50% des attaques ddos en Europe et en France sur l'année 2023" explique Fabio Costa, ingénieur sécurité chez Akamai. « Il y a toujours des acteurs qui pratiquent ces attaques à des fins criminelles, en tentant d'extorquer les entreprises menacées par les attaques. Mais en parallèle de cela, on voit de plus en plus de revendications de la part d'acteurs « hacktivistes », parfois liés à la Russie. Et la frontière entre ces deux mondes n'est pas si nette. »

Mais derrière les revendications, qu'en est il de la capacité réelle de ces acteurs?

Le cas DDosia

Noname057(16) est un des groupes d'acteurs malveillants spécialisés dans les attaques ddos apparu en 2022. Ouvertement pro russe, le groupe revendique notamment ses attaques via un canal Telegram dédié. Mais l'innovation de Noname057(16). c'est son projet DDosia : un outil permettant la mise en place d'attaques ddos « participatives » pour les partisans du groupe. Deux chercheurs de Sekoia présentaient à l'occasion de la conférence CoRIIN qui se déroulait en amont du FIC leurs recherches sur ce projet : « Le logiciel malveillant utilisé est mis à la disposition des utilisateurs via Telegram, qui décident de l'installer sur différents appareils.

Ce sont ensuite les administrateurs qui décident des cibles à viser » explique Maxime A. En d'autres termes, DDosia se présente comme un botnet « volontaire », qui utilise son parc installé pour lancer des attaques.

Un outil avant tout communautaire

Lancé en début d'année 2022, le projet a connu un pic de popularité en fin d'année 2022 : « C'est probablement lié à l'ouverture à cette période de nouveaux canaux de discussions ouverts à des non russophones, qui a permis au projet Ddosia de développer fortement son aspect communautaire » explique Amaury G.

Sur les canaux Telegram de Noname, on peut effectivement récupérer les dernières versions du logiciel, mais les utilisateurs s'échangent aussi des données volées, des conseils et les administrateurs s'empressent de répondre aux questions techniques posées par les membres.

Et pour motiver les troupes, le projet DDosia propose également une récompense en cryptomonnaie TON, la cryptomonnaie native de Telegram, pour les membres les plus actifs lors des attaques : « En 2022, l'utilisateur le plus actif de la plateforme pouvait espérer toucher l'équivalent de 80 000 roubles, soit environ 1300 euros » expliquent les chercheurs.

Red Hat acquiert Neural Magic pour doper ses propres IA et celles de ses clients

Fondée en 2018 par le chercheur Alex Matveev et le professeur Nir Shavit du MIT, Neural Magic s'est imposée comme un pionnier dans le développement de logiciels et d'algorithmes permettant d'accélérer les inférences IA notamment celles des IA génératives. Experte en quantificarion et sparsification des modèles IA, la jeune pousse est principalement connue pour son projet vLLM, une bibliothèque open source conçue pour des inférences à haut débit et économes en mémoire, particulièrement pour les grands modèles de langage (LLM). Cette technologie permet aux modèles IA de fonctionner de manière plus efficace sur des processeurs standards ou des GPU sans nécessiter de NPU.

Les détails de l'opération n'ont pas été communiqués. Mais la startup, basée à Somerville dans le Massachusetts, avait précédemment levé 50 millions de dollars auprès d'investisseurs de renom, notamment Andreessen Horowitz et New Enterprise Associates.



Red Hat annonce l'acquisition de Neural Magic, une startup spécialisée dans l'optimisation des modèles d'intelligence artificielle. Cette acquisition stratégique vise à renforcer l'engagement de Red Hat dans le domaine de l'IA générative et du cloud hybride.

Répondre aux défis de l'IA générative

Cette acquisition intervient dans un contexte où les modèles de langage (LLM) deviennent de plus en plus volumineux, nécessitant des ressources informatiques et énergétiques considérables. Matt Hicks, PDG de Red Hat, explique que « les charges de travail d'IA doivent pouvoir s'exécuter partout où les données des clients résident dans le cloud hybride. Cela nécessite des plateformes et des outils flexibles, standardisés et ouverts. »

Grâce à Neural Magic, Red Hat bénéficie désormais d'une pile technologique pensée pour les entreprises leur permettant d'optimiser et de déployer leurs modèles d'IA dans différents environnements cloud, tout en conservant un contrôle total sur leur infrastructure et leur sécurité.

Cette acquisition intervient alors que Red Hat multiplie les annonces liées à l'IA avec notamment les lancements de RHEL AI, OpenShift AI, InstructLab et Lightspeed. Elle fait écho à d'autres acquisitions comme celle de RunAI par NVidia en avril dernier ou celle de SigOpt par IBM démontrant un intérêt croissant des acteurs de la Tech pour les technologies permettant de rendre les IA plus efficientes et performantes sur des matériels variés et non nécessairement dédiés. Un domaine dans lequel prolifère les startups à l'image de ThirdAI, DeepCube, OctoML, Deci et d'autres.

L'expertise technologique de Neural Magic dans le domaine des vLLM renforcera la capacité de Red Hat AI à prendre en charge les déploiements de LLM partout et en tout lieu dans le cloud hybride, grâce à une pile d'inférence prête à l'emploi, hautement optimisée et ouverte.

« L'open source a maintes et maintes fois prouvé sa capacité à stimuler l'innovation grâce à la puissance de la collaboration communautaire » explique de son côté Brian Stevens, CEO de Neural Magic.

« Chez Neural Magic, nous avons rassemblé certains des meilleurs talents de l'industrie en matière d'optimisation des performances de l'IA, avec une mission unique : développer des capacités de déploiement de LLM ouvertes, multiplateformes et ultra-efficaces. Rejoindre Red Hat n'est pas seulement une adéquation culturelle, mais bénéficiera aux entreprises de toutes tailles dans leur parcours de transformation par l'IA. »

Winos 4.0 n'est pas un nouvel OS mais un très méchant malware



LES CYBERCRIMINELS s'en prennent désormais aux « gamers » sur PC en les ciblant spécifiquement à l'aide d'un nouveau framework cybermalveillant dénommé « Winos 4.0 ».

Selon différents experts en sécurité à commencer par ceux de Trend Micro, une nouvel acteur de la menace semble s'attaquer plus particulièrement aux joueurs PC particulièrement en Asie. Ce nouvel acteur assure la propagation d'un nouveau logiciel malveillant, Winos 4.0, un malware sophistiqué qui se dissimule dans des applications recherchées par les gamers (outils d'optimisation, cheaters, etc.) mais que se cache également dans des clients VPN, des packs linguistiques chinois, des générateurs IA pornographiques, etc. Apparemment, Winos 4.0 dériverait du tristement célèbre Gh0st RAT dont il reprend plusieurs fonctionnalités.

Le mécanisme d'infection se déploie en plusieurs étapes. Après l'installation d'une application compromise, le malware télécharge un fichier BMP apparemment inoffensif depuis un serveur distant. Ce fichier déclenche ensuite une séquence d'actions aboutissant au déploiement d'une bibliothèque dynamique (DLL) malveillante. L'analyse menée par FortiGuard Labs révèle que Winos 4.0 établit sa présence sur le système en créant des clés de registre et des tâches planifiées. Le malware télécharge et exécute ensuite plusieurs modules permettant une prise de contrôle approfondie du système infecté.

Une fois installé, Winos 4.0 agit comme une porte dérobée (backdoor), offrant aux attaquants un contrôle étendu sur le système compromis. Ses fonctionnalités qu'il offre aux cyberattaquants incluent la gestion de fichiers, l'exécution de commandes à distance, la capture d'écran, l'enregistrement des frappes au clavier (keylogging), la surveillance du presse-papiers, la collecte des informations systèmes, l'inspection des extensions de portefeuilles crypto, l'exfiltration de documents ainsi que le contrôle de la webcam et du microphone. De plus, il peut mener des attaques par déni de service distribué (DDoS) et injecter des processus malveillants dans le système.

Les cybercriminels exploitent diverses techniques pour propager Winos 4.0, notamment l'empoisonnement des moteurs de recherche (SEO poisoning), l'utilisation de plateformes de médias sociaux et de messagerie comme Telegram, ainsi que la distribution de logiciels compromis via des canaux thématiques en langue chinoise. Cette approche ciblée vise spécifiquement les utilisateurs sinophones, en capitalisant sur leur intérêt pour des applications populaires et des technologies émergentes. Certains indices, comme la présence de noms de fichiers faisant référence à des « systèmes d'inscription étudiante », suggèrent que les établissements éducatifs pourraient être particulièrement ciblés.

Les experts de Fortinet comparent Winos 4.0 à des frameworks malveillants puissants comme Cobalt Strike et Sliver. Ils recommandent aux utilisateurs de faire preuve d'une vigilance accrue lors du téléchargement d'applications liées aux jeux et de privilégier systématiquement les sources officielles et vérifiées à commencer par le Microsoft Store.

Microsoft soigne son Prism sur Snapdragon X

MICROSOFT croit en l'avenir de l'architecture ARM sur Windows et voit dans l'arrivée conjointe des Snapdragon X de Qualcomm et des Copilot+ PC l'opportunité d'enfin l'imposer sur le marché. L'éditeur sait aussi qu'une des clés du succès repose sur son nouvel émulateur Prism qui permet une émulation presque parfaite des applications x86/x64 sur ARM. Il annonce une importante mise à jour. Depuis juin dernier, les « Copilot+ PC » à base de processeurs Qualcomm Snapdragon X se répandent dans l'écosystème Windows. S'il est encore trop tôt pour parler de succès, force est de reconnaître que les conditions pour voir les processeurs à architecture ARM s'imposer dans cet écosystème. Ainsi, depuis quelques mois, on voit toutes les grandes applications de l'univers Windows enfin se décliner en mode natif ARM.

Néanmoins, afin de permettre à ces PC d'accéder à tout l'existant Windows et notamment à la multitude des jeux, le monde Windows on ARM ne peut pas se passer d'une couche d'émulation Intel. L'introduction des « Copilot+ PC » a été marquée par l'arrivée d'une toute nouvelle couche d'émulation conjointement développée par Qualcomm et Microsoft. Dénommée « Prism », elle a totalement métamorphosé l'émulation Intel sous ARM.

PRISM : L'émulateur Windows on ARM franchit un nouveau cap

Microsoft continue de faire le forcing et de faire progresser son émulateur Prism pour s'assurer que de plus en plus d'anciennes applications Windows et jeux Windows fonctionnent de façon optimale sur ARM.

La dernière version de Windows 11, disponible via le programme Insider Preview (Build 27744) dans le canal Canary, introduit ainsi des améliorations Prism très significatives. L'émulateur, souvent comparé à Rosetta 2 d'Apple, prend désormais en charge des extensions CPU supplémentaires cruciales, notamment AVX et AVX2. Cette évolution technique majeure permet à Prism d'exécuter des applications et jeux x86 jusque-là incompatibles avec les appareils ARM. Adobe Premiere Pro 2025 fait figure d'exemple emblématique, devenant enfin parfaitement fonctionnel sur les machines équipées de processeurs ARM alors qu'Adobe semble rencontrer des difficultés ou en tout cas des retards, dans son portage en ARM natif. Cette évolution de Prism marque une nouvelle étape importante dans la stratégie de Microsoft pour imposer l'écosystème Windows on ARM sur le marché, tout en promettant un avenir où la distinction entre les architectures x86 et ARM deviendra de plus en plus transparente pour l'utilisateur final.

La musique du film Borat a été jouée en tant qu'hymne nationale par erreur aux championnats du monde de tir !



LORS des championnats du monde de tir qui s'est déroulée au Koweït en 2012, l'athlète kazakhe Mariya Dmitrienko et tout le pays du Kazakhstan ont été sous le choc de ce qui s'est passé.En effet, lors de la remise des médailles Mariya Dmitrienko devrait recevoir la médaille d'or sous la mélodie de l'hymne de son pays. Mais, à la surprise de tout le monde, les organisateurs ont diffusé par erreur l'hymne national Kazakhstan créé pour le film Borat qui était une parodie.
Sachant que le film a été interdit au Kazakhstan, cette erreur a bouleversé les relations entre ces deux pays.

Les personnes qui dansent souvent sont susceptibles d'avoir une meilleure estime de soi et une vision plus positive de la vie !

LA DANSE est un excellent moyen pour rester en forme et en plus d'être un brûleur de calories efficace, cette activité physique a de nombreux avantages sur notre santé mentale.La danse est une activité sociale et des études ont montré que les liens sociaux forts et la socialisation avec des amis contribuent à une grande estime de soi et à une attitude positive. La danse offre de nombreuses occasions de rencontrer d'autres personnes, adhérer à un cours de danse peut en effet augmenter la confiance en soi et permet d'acquérir des compétences sociales. De plus, cette activité physique réduit le stress et la tension et donne un sentiment général de bien-être.

LE SAVIEZ VOUS

"Une sorte de Mozart": un enfant de sept ans reçoit une offre d'emploi d'une société informatique russe



insolite•
Une entreprise informatique russe a proposé un poste de responsable à un jeune prodige du codage âgé de sept ans, dès qu'il sera en âge d'occuper un emploi rémunéré.

Sergey, originaire de Saint-Pétersbourg, s'est fait un nom en publiant des vidéos explicatives sur le codage sur YouTube depuis l'âge de cinq ans. Sa chaîne compte plus de 3.500 abonnés. Grâce à son contenu, l'entreprise de sécurité informatique Pro32 l'a repéré et lui a envoyé une offre d'emploi écrite pour le poste de responsable de la formation en entreprise. Comme l'indique la législation russe, Sergey ne peut occuper un poste rémunéré avant l'âge de 14 ans. Mais Igor Mandik, directeur général de Pro32, a déclaré à la BBC qu'il s'était entretenu avec les parents de l'enfant pour trouver des moyens de collaborer en attendant. "Son père, Kirill, était surpris. Il a dit qu'ils étaient très heureux et qu'ils attendaient avec impatience le moment où Sergey pourra rejoindre l'entreprise", a déclaré M. Mandik. Selon le dirigeant, le jeune garçon a non seulement des compétences remarquables en tant que développeur, mais aussi des compétences "tout aussi uniques" en matière d'enseignement. "Pour moi, c'est une sorte de Mozart. Je suis certain que lorsqu'il atteindra l'âge de 14 ans, il sera un maître de l'enseignement et un maître du codage, c'est la raison pour laquelle nous attendons vraiment cette période avec impatience", a-t-il déclaré. Aucune promesse n'a encore été faite en ce qui concerne le salaire. "Nous devons attendre sept ans. Ensuite, nous entamerons certainement une conversation sur son salaire", a conclu le directeur général de Pro32.

Etats-Unis : La Californie promet d'agir si Trump supprime les subventions aux voitures électriques



BRAS DE FER• Lundi, le gouverneur de Californie, Gavin Newsom, a promis des subventions à l'achat de voitures électriques si Donald Trump supprime le crédit d'impôt fédéral. En Californie, le gouverneur démocrate Gavin Newsom, s'est engagé lundi à subventionner l'achat de voitures électriques si Donald Trump met fin au crédit d'impôt fédéral favorisant leur acquisition. « Les véhicules à zéro émission sont là pour rester. Nous interviendrons si l'administration Trump élimine le crédit d'impôt fédéral », a-t-il déclaré, se positionnant en chef de file de l'opposition au républicain climatosceptique.Introduit sous l'administration Biden, ce crédit permet aux acheteurs de bénéficier d'aides financières allant jusqu'à 7.500 dollars pour les modèles neufs et 4.500 dollars pour les occasions. Il vise à soutenir les objectifs climatiques ambitieux fixés par l'administration démocrate, en réduisant les coûts d'accès aux véhicules non polluants. Selon des médias américains, cette mesure est menacée par l'entourage de Donald Trump, qui envisage de l'abroger.
Elon Musk soutient l'abolition du crédit d'impôt L'éventuelle suppression de cette aide fédérale est également appuyée par Elon Musk, PDG de Tesla et fervent allié de Donald Trump. Elon Musk estime qu'éliminer ce dispositif pourrait avantager Tesla face à des concurrents comme Ford et General Motors, qui profitent largement de ces subventions.

USA

Etats-Unis : La quête de l'appareil d'une aviatrice disparue il y a 87 ans se heurte à un vulgaire « rocher »

fausse piste • Les restes de l'aéronef de la pionnière américaine de l'aviation Amelia Earhart n'étaient en fait qu'une « formation rocheuse »

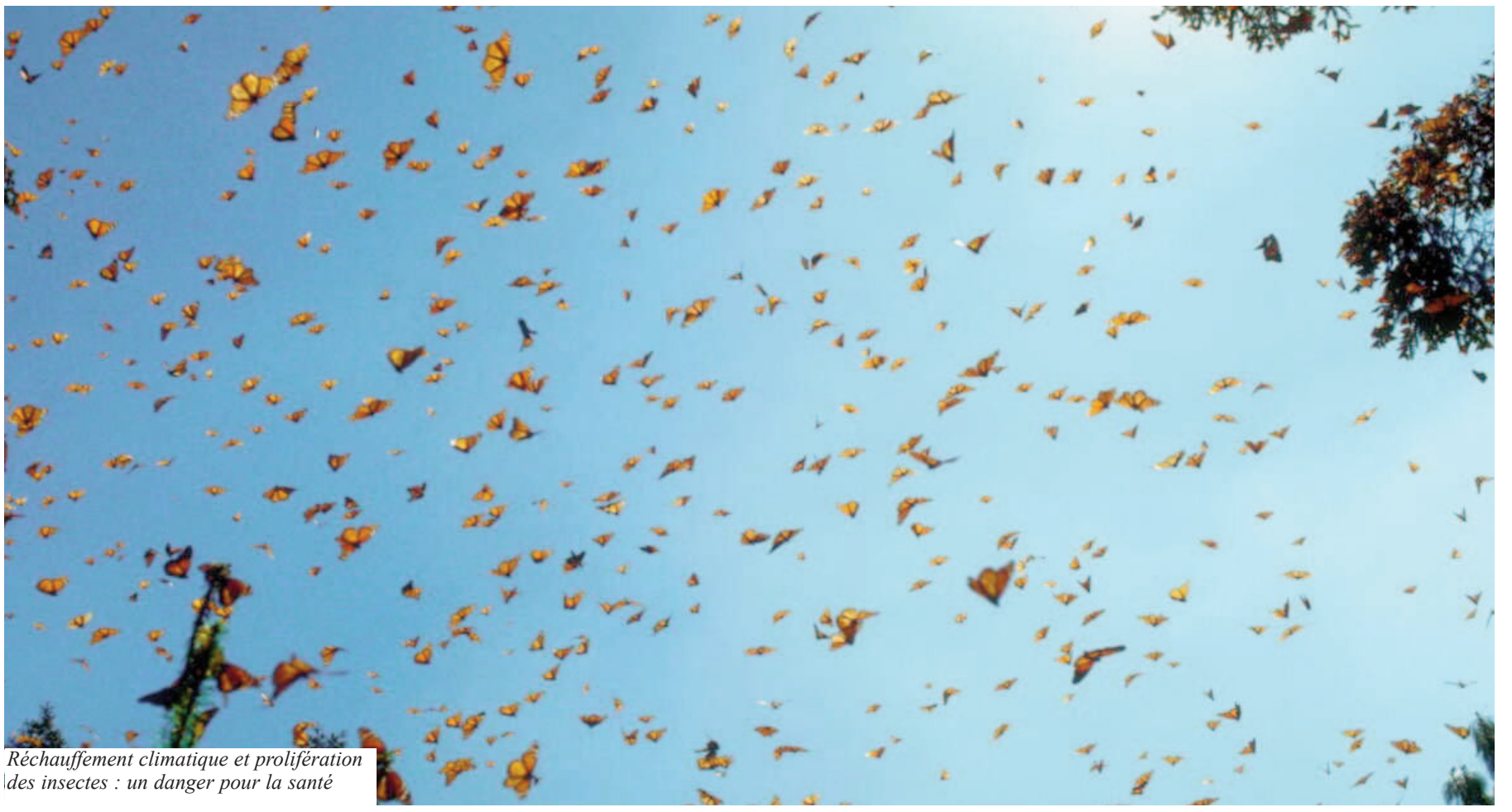


Les apparences sont parfois trompeuses : les explorateurs de Deep Sea Vision ont pu en faire l'amère expérience récemment.
Alors qu'ils pensaient avoir retrouvé au fond de l'océan Pacifique les restes de l'aéronef de la pionnière américaine de l'aviation Amelia Earhart, ils se sont rendu compte que leur image publiée en janvier ne montrait finalement qu'une vulgaire « formation rocheuse ».
« Après 11 mois, l'attente est finalement terminée… »
Deep Sea Vision avait publié une image sonar floue, captée par un robot sous-marin, qui semblait révéler les contours correspondant au modèle unique de l'appareil de l'aviatrice disparue il y a près d'un siècle.
« Après 11 mois, l'attente est finalement terminée et malheureusement, notre cible n'était pas l'Electra 10E d'Amelia – juste une formation rocheuse naturelle », a annoncé l'entreprise d'exploration marine sur ses réseaux sociaux.
Avec son navigateur Fred Noonan, Amelia Earhart avait décollé le 20 mai 1937 d'Oakland, en Californie, pour devenir la première femme à effectuer un vol autour du monde, cinq ans après avoir été la première femme à traverser l'Atlantique en solitaire.

Une disparition mystérieuse

Sa disparition reste l'un des mystères les plus intrigants de l'histoire de l'aviation, engendrant des dizaines de livres, films, et théories plus ou moins farfelues. L'hypothèse la plus répandue est qu'Amelia Earhart et Fred Noonan ont connu une pénurie de carburant et ont abandonné leur bimoteur Lockheed L-10 Electra près de l'île Howland. Malgré son échec, Deep Sea Vision a annoncé continuer ses recherches, s'étendant « sur près de 20.000 km2 ».
« L'intrigue continue avec toujours aucune preuve jamais retrouvée de sa disparition », écrit l'entreprise. « Dites-nous ce que vous en pensez - est-elle tombée en panne de carburant près de l'île Howland ? » interroge encore Deep Sea Vision.

Au Canada, l'intelligence artificielle au secours des insectes



Réchauffement climatique et prolifération des insectes : un danger pour la santé

Et si l'intelligence artificielle pouvait être une alliée au secours des insectes ? C'est le pari fait par une équipe d'entomologistes montréalais secondée par des ingénieurs, pour documenter le déclin sans précédent de ces millions d'espèces et mieux le contrer.

Sous le grand dôme transparent, des milliers de papillons de toutes les couleurs, des chrysalides, des fourmis et des mantes religieuses… C'est ici à l'Insectarium de Montréal qu'a été pensée cette initiative, notamment par son directeur Maxim Larrivée. Par rapport à "toutes les extinctions de masse qu'on a vécues par le passé, celle qui touche les insectes se produit mille fois plus rapidement", explique le passionné.

Et même si vite "qu'on est incapable de la suivre adéquatement pour mettre en place les gestes nécessaires pour la ralentir", ajoute l'entomologiste.

Disparition des habitats, pesticides et changement climatique : si les raisons de la disparition sont connues, on a en effet peu de données sur l'ampleur exacte de cette hécatombe.

Une lacune qu'aimerait combler le projet Antenna, qui utilise l'IA et donc un algorithme qui identifie les insectes grâce à des photos.

Le tout est alimenté par des bornes solaires, placées dans le Grand Nord canadien mais aussi dans les forêts tropicales panaméennes. Elles sont conçues pour prendre une photo toutes les 10 secondes des insectes attirés par une lumière UV.

Les chercheurs estiment que cette innovation permettra en deux à cinq ans de doubler la quantité d'informations sur la biodiversité récoltées depuis les 150 dernières années.

"Même pour nous, ça ressemble à de la science-fiction", ajoute Maxim Larrivée, sourire aux lèvres. À terme, ces données devraient permettre de créer des "outils d'aide à la décision pour les gouvernements et les écologistes", pour identifier les meilleurs programmes de conservation à adopter et "restaurer la biodiversité".

Prochaine avancée majeure

Souvent méconnus, les insectes représentent la moitié de la biodiversité mondiale et jouent un rôle crucial dans l'équilibre de la nature que ce soit par la pollinisation, par la transformation de déchets en engrais ou en constituant la base de la chaîne alimentaire de nombreux animaux.

"C'est la prochaine avancée majeure dans le domaine de l'observation de la biodiversité", pense David Rolnick, chercheur au Mila, l'institut d'intelligence artificielle du Québec.

L'innovation est depuis quelques semaines en phase de test, le modèle est "open source" et ne se concentre pour l'instant que sur les papillons de nuit.

Avec plus de 160 000 espèces différentes, ces derniers représentent un groupe "extrêmement diversifié", "facile à identifier visuellement" et ils constituent la "base de la chaîne alimentaire", précise David Rolnick, expert en IA et passionné par les insectes depuis son plus jeune âge.

À terme, l'idée est de permettre à tout le monde de contribuer à enrichir la plateforme, mais aussi entraîner l'IA à reconnaître de nouvelles espèces d'insectes. Car si plus d'un million sont déjà connues, il pourrait en avoir dix fois plus.

"On estime que 90 % des insectes n'ont pas encore été identifiés par les scientifiques", explique le chercheur.

En une semaine, une station installée dans la jungle panaméenne a découvert "trois cents nouvelles espèces", précise David Rolnick, ajoutant que "ce n'est que la partie émergée de l'iceberg". Les chercheurs espèrent également pouvoir utiliser ce modèle informatique afin d'identifier de nouvelles espèces dans les grands fonds marins, ou encore des espèces nocives dans le domaine agricole. À Montréal, l'Insectarium emploie déjà la technologie à des fins éducatives.

Les visiteurs de ce musée dédié aux insectes peuvent prendre en photo les papillons en liberté dans un vivarium et découvrir de quelle espèce il s'agit via l'application. C'est une découverte pour Camille Clément, touriste française : "L'intelligence artificielle au service de l'écologie, c'est une bonne chose, si on s'en sert minutieusement", estime-t-elle en photographiant les papillons qui volent autour d'elle.

Pour Julie Jodoin, directrice d'Espace pour la vie, un regroupement de cinq musées montréalais dont l'Insectarium : "La nature, si on ne la connaît pas, on ne peut pas demander au citoyen de changer de comportement".

Ralentissement de l'AMOC: Une modélisation renforce l'inquiétude portant sur ce système de courants marins



LA CIRCULATION méridienne de retournement de l'Atlantique (AMOC) est aujourd'hui plus faible qu'elle ne l'a jamais été au cours des mille dernières années. Alors que les précédents modèles climatiques peinaient à reproduire les changements observés, une nouvelle modélisation y parvient en prenant en compte l'eau de fonte de la calotte glaciaire du Groenland et des glaciers canadiens (The Conversation) Une étude après l'autre, le ralentissement de la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (AMOC), un immense système de courants océaniques interconnectés, voit un consensus scientifique commencer à se dessiner à son sujet : "Le Gulf Stream [faisant partie de ce système] donne d'inquiétants signes d'effondrement" (juillet 2023), "Risque imminent : l'AMOC, courant atlantique vital pour le climat mondial, proche du point de basculement" (avril 2024)…

Prudence toutefois face aux annonces évoquant des horizons temporels proches, qui "ne contribuent en rien à sensibiliser le public, et encore moins à influencer les politiques publiques en faveur des solutions climatiques", avait prévenu Andrew Weaver, professeur à l'université de Victoria (The Conversation, août 2023). Dernier épisode en date, une publication dans la revue Nature Geoscience le 18 novembre 2024, simultanément relayée sur The Conversation par ses deux auteurs, chercheurs en post-doctorat à l'université de Nouvelle-Galles du Sud (UNSW) en Australie. Selon eux, l'eau de fonte de la calotte glaciaire du Groenland et des glaciers du Canada serait la "pièce manquante du puzzle climatique."

5 900 milliards de tonnes de glace

De fait, les températures élevées font fondre à la fois la glace de mer arctique, les glaciers et la calotte glaciaire du Groenland – cette dernière région ayant perdu 5 900 milliards de tonnes (gigatonnes) de glace depuis 2002.

Or, l'eau de fonte qui s'écoule dans l'océan subarctique est plus légère que l'eau de mer salée. Ce processus réduit donc à la fois le flux d'eaux profondes et froides de l'Atlantique vers le sud, ainsi que le retour vers le nord des eaux plus chaudes à la surface à travers le Gulf Stream. Ainsi, lorsque les auteurs de l'étude ont inclus cette eau de fonte dans leurs simulations réalisées à l'aide d'un modèle du système terrestre et d'un modèle océanique à haute résolution, le ralentissement de la circulation océanique a alors "reflété la réalité", confirmant que l'AMOC ralentit depuis le milieu du XXe siècle.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les 3 symptômes caractéristiques

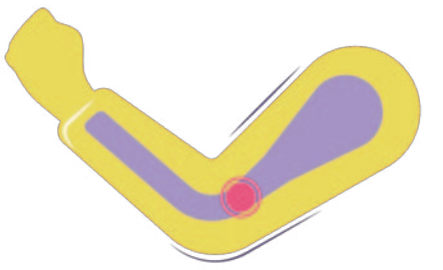
De la maladie de Parkinson

Tremblements, gestes trop lents au repos... 3 symptômes caractéristiques -appelés "triade parkinsonienne"- participent à diagnostiquer la maladie de Parkinson. Quels sont les autres symptômes de Parkinson ?



TREMBLEMENTS

Il s'agit de mouvements incontrôlables au repos, au niveau des mains et des pieds. Ces tremblements sont augmentés par le stress et peuvent disparaître pendant le sommeil (au début de la maladie).



RIGIDITÉ

Caractérisée par une raideur anormale des muscles.



BRADYKINÉSIE - AKINÉSIE

Correspond à une lenteur extrême dans l'exécution des mouvements et des réflexes.



INSTABILITÉ POSTURALE

Cette instabilité se traduit par l'incapacité à conserver une position debout équilibrée ou stable.

La maladie de Parkinson et les maladies apparentées. Cette pathologie qui détruit les neurones à dopamine (ceux qui contrôlent notamment les mouvements) est responsable de très nombreux symptômes, moteurs et non moteurs. Certains signes apparaissent avant que le diagnostic soit établi, ils sont "précurseurs" et trois symptômes caractérisent l'entrée dans la maladie. Lesquels ? Quels sont les symptômes atypiques de la maladie de Parkinson ? Au stade avancé ? En premier ? Sont-ils différents selon l'âge ? Quels effets sur le cerveau ?

Quels sont les 3 premiers symptômes de la maladie de Parkinson ?

Trois symptômes caractéristiques de la maladie de Parkinson sont utilisés pour poser le diagnostic. On parle, pour les qualifier, de "triade parkinsonienne" :
tremblement au repos
lenteur des gestes et mouvements (kinésie)
rigidité/raideur des membres (syndrome extra-pyramidal)
"Les patients ne présentent pas forcément les 3 signes en même temps, certains ne trembleront même jamais. En général, ils en présentent au moins 2. Le signe le plus caractéristique et le plus gênant étant la lenteur des gestes alternatifs". Les symptômes de la triade parkinsonienne peuvent ne toucher qu'un seul côté du corps.
En dehors de ces signes, les patients rencontrent des troubles digestifs comme de la constipation, des nausées ou la sensation d'être barbouillé. "D'autres symptômes peuvent également apparaitre, même s'ils sont plus atypiques, tels que la
dystonie d'un membre ou du visage avec par exemple une apraxie des yeux (difficultés à ouvrir les paupières), poursuit la neurologue. On note aussi d'importantes fluctuations de la tension artérielle qui peuvent causer une dystonie neurovégétative (troubles de la vidange de l'estomac)."

Syndrome extrapyramidal : signes, quel traitement ?

Le syndrome extrapyramidal correspond à un ensemble de troubles neurologiques affectant le système moteur. Quels sont les signes ? Les causes ? Parkinson ? Comment est posé le diagnostic ? Quel est le traitement ? Le point avec le Pr Richard Levy, neurologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Quels sont les symptômes précurseurs de la maladie de Parkinson ?

Des symptômes précurseurs peuvent être présents au tout début de la maladie de Parkinson. Peu caractéristiques, ils n'alertent généralement pas du futur diagnostic mais sont rapportés par les malades après. Il s'agit de :
certains troubles de l'odorat (anosmie ou agueusie)
certains troubles du sommeil (sommeil agité, rêves animés, cris et grands gestes, rêves violents)
Les malades peuvent aussi rapporter une grosse fatigue, une dépression, des problèmes de concentration.

Quels sont les symptômes au stade avancé de la maladie ?

"A un stade avancé, on rencontre des troubles cognitif sévères (mémoire notamment) chez environ 30% des patients avec des idées délirantes (démence parkinsonienne) et des hallucinations favorisées par les médicaments" répond notre interlocutrice.

La maladie de Parkinson peut-elle être asymptomatique ?

"La maladie de Parkinson peut être peu symptomatique au début mais dès qu'elle évolue, le patient développe les symptômes associés" souligne notre interlocutrice.

Comment évoluent les symptômes de la maladie de Parkinson ?

-La maladie évolue en 3 phases :
► Première phase ou "lune de miel" : c'est le stade où le diagnostic étant établi, on prescrit un traitement à la dose qui permet au patient d'être asymptomatique ou presque (signes très légers car bien contrôlés). Le patient vit normalement. Cette phase dure de 18 mois à 6 ans.
► Deuxième phase : c'est le stade des fluctuations motrices et non motrices c'est-à-dire que les symptômes de la triade reviennent et conduisent le neurologue à augmenter le traitement et le fractionner dans la journée.
Les symptômes répondent encore au traitement mais seront moins bien équilibrés, ils seront fluctuants dans la journée. Ce stade peut durer pendant 10, 15, 20 ans. Plus le temps passe, plus les symptômes s'aggravent et de nouveaux apparaissent (troubles de la marche, chutes, troubles de l'élocution et de la concentration).
► Troisième stade : c'est le stade le plus invalidant de la maladie, les symptômes ne répondent plus au traitement et le patient développent des signes axio avec des troubles sévères de la marche, de l'élocution, de la déglutition, de la mémoire.

Quels sont les symptômes psychologiques de la maladie de Parkinson ?

Les patients atteints de la maladie de Parkinson sont en carence de dopamine, l'hormone qui contrôle les mouvements du corps et participe à un bon état psychique.
"C'est pourquoi lors de l'évolution de la maladie, les patients seront déprimés plus ou moins profondément et peuvent présenter des modifications comportementales. On note également une apathie, un désintérêt pour ce qui se passe autour et une perte de motivation" remarque notre experte.

Quelles sont les douleurs causées par la maladie de Parkinson ?

"Les douleurs principales sont celles dites neuropathiques en lien avec le syndrome parkinsonien" précise le Dr Cantiniaux.
La douleur neuropathique concerne une zone innervée par un nerf. Le nerf en essayant de récupérer a tendance à devenir hyperexcitable ce qui entraîne des douleurs de type brûlure ou au contraire de sensations de froid douloureux, impression de compression, sensations de décharges électriques, crampes...

Douleurs neuropathiques : peuvent-elles disparaître ?

Les douleurs neuropathiques sont d'origine très variées et difficiles à soulager. Des traitements médicamenteux et non médicamenteux permettent de diminuer ces douleurs.

Quelles sont les différences de symptômes selon l'âge ?

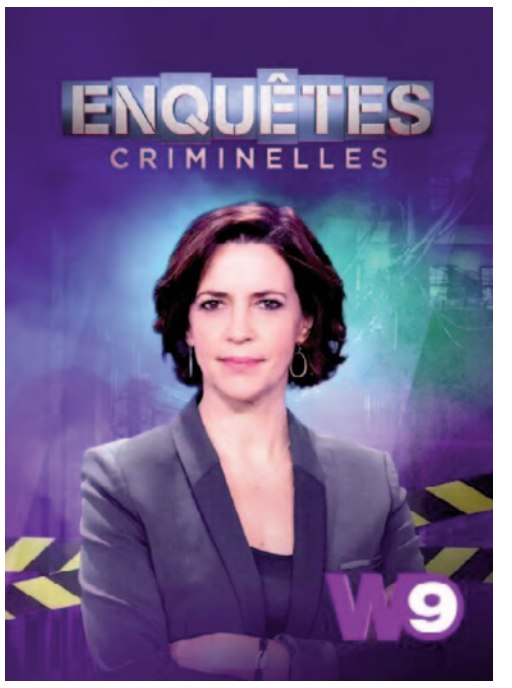
"Les formes de Parkinson qui débutent plus tardivement, à un âge avancé voient les signes axio s'installer plus précocement et causer plus rapidement des troubles de la marche. Chez un patient plus jeune, la durée d'évolution de la maladie et des signes est plus lente" remarque la neurologue.





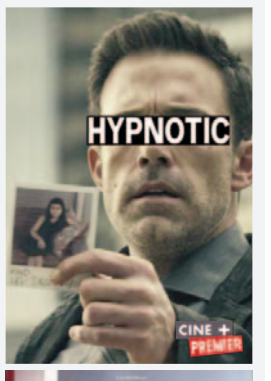






JEUNE INDEPENDANT







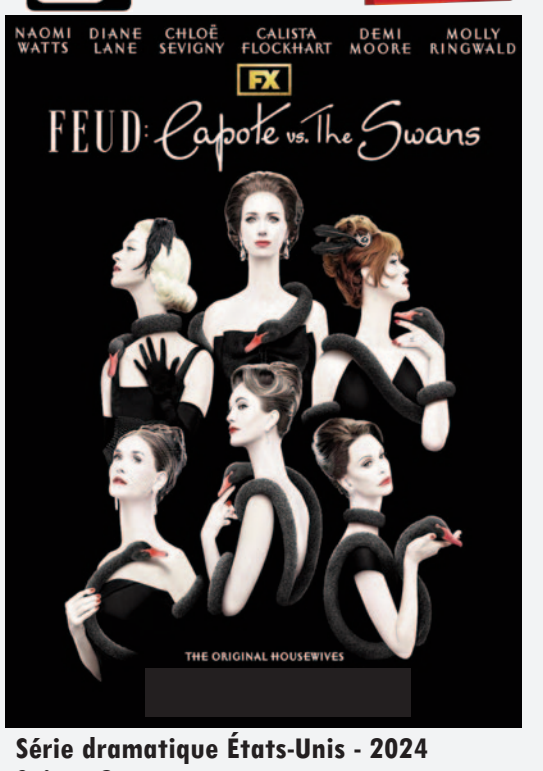


télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55	Série policière - Etats-Unis Esprits criminels	TF1
21h00	Série dramatique France - 2024 Ça, c'est Paris	2
20h55	Divertissement - France 2024 La France a un incroyable talent	M6
21h05	Football : Ligue des champions Monaco / Benfica Lisbonne	CANAL+
21h00	Magazine de société France 2024 Enquêtes criminelles	W9
21h00	Film de science-fiction Royaume-Uni - 2018 Outfall	CINE + FRISSON
20h40	Comédie dramatique Etats-Unis - Japon - 2014 Godzilla	6ter
20h55	Film de science-fiction Canada - 2016 Hypnotic	CINE + PREMIER
21h20	Film historique France - 2023 Vaincre ou mourir	C8
21h10	Cinéma - France 2023 Pas de vagues	CHRIS CINEMA
20h55	Comédie Etats-Unis - 2007 SuperGrave	CINE + FAMIZ
21h00	Comédie Belgique - France 2012 Le prénom	TMC

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique États-Unis - 2024
Saison 2

Feud

Le célèbre écrivain, Truman Capote, poignarde dans le dos plusieurs de ses amies - qu'il appelait ses "cygnes" - en publiant un roman intitulé "La Côte Basque 1965" dans Esquire en 1975.

22h44

Série humoristique États-Unis - 2024
Saison 6

What We Do in the Shadows

Revenu à la vie humaine, Guillermo doit réévaluer son rôle et ses aspirations.
Les vampires constatent qu'ils n'ont guère progressé en un demi-siècle ; une prise de conscience amplifiée par le retour de Jerry.
Guillermo trouve un nouveau travail.
De son côté, Colin aide Laszlo à se faire un nouvel ami.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:41	12:17	14:55	17:13	18:42	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:45	12:21	15:00	17:19	18:48

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:59	12:36	15:15	17:34	19:02

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:45	12:26	15:15	17:35	18:58

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:06	12:42	15:22	17:41	19:09

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:10	12:47	15:27	17:46	19:14

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:13	12:50	15:31	17:50	19:17

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8051 – MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	13°
Oran	21°	15°
Constantine	23°	8°
Ouargla	21°	8°

CONTRIBUTION À LA PENSÉE RÉFORMISTE EN ALGÉRIE

L'apport de l'association El Islah de Ghardaïa

A l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution nationale, l'association El Islah de Ghardaïa organise une rencontre culturelle et religieuse. Un riche programme a été tracé pour cette organisation qui se déroule jusqu'à jeudi sous le thème «La contribution à la pensée réformiste en Algérie».



Un riche programme au menu.

Ainsi, cette rencontre regroupe de très nombreux Oulémas issus des organes religieux (théologiens) et des instances scientifiques, éducatives et sociales. Le but recherché c'est de valoriser leur contribution au rayonnement et à la diffusion du savoir à travers la religion et l'œuvre sociale.

L'association El Islah de Ghardaïa, créée en 1928, compte de grandes compétences en matière d'éducation (garçons et filles). Son savoir-faire sur le terrain lui permet de consolider ses compétences et ses aptitudes religieuses, et de même, l'identité sociale nationale, mettant l'accent sur «la nécessité de poursuivre le programme prôné par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour concrétiser le projet de l'Algérie éduquée et triomphante».

Initiée par le staff directionnel de l'association El Islah, en coordination avec la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Ghardaïa, la rencontre a débuté le 19 novembre et se poursuivra jusqu'au 27 novembre. Elle permet aux participants, chercheurs, universitaires et chouyoukh d'orienter leurs discours, évoquant différents domaines de la science religieuse, ainsi que dans des recherches linguistiques, philologiques et autres activités socio-culturelles.

Présidant l'ouverture de la rencontre, après avoir entendu le récit des versets du Saint Coran et l'hymne national, et l'allocution du représentant du ministère des Affaires religieuses, Mustapha Bajou, le président de l'association El Islah, Ali Nedjar, a prononcé un discours de bienvenue aux invités, enchaîné par la conférence du docteur Aïssa Ben Yahia Hammou-Abdallah, sur «l'association El Islah, son accompagnement au profit des jeunes, ses acquis et ses défis».

Selon le programme de cette rencontre, d'autres conférences en découleront et seront animées par des chouyoukh, docteurs et professeurs. Elles s'étaleront le long du déroulement de cette bénéfique rencontre. Les hommes de culte et érudits braqueront les lumières mettant en exergue la vie et l'œuvre de notre religion, de divulguer leur bonne conduite et de croyances envers «Allah, le Tout-Puissant», tout en faisant connaître leurs œuvres aux générations futures, et en faire une matière d'étude pour les universitaires et aux medersas coraniques à travers notre pays.

Les docteurs et professeurs Khoudir Ben Bakir Babaouameur, Hammou Ben Aissa Chihani, Zouhir Ben Messaoud Babaousmail, Brahim Ben Banouh Mosbah, Ahmed Ben Hammou Karoum et Mohamed Ben Kacem Hadboun aborderont de leur côté les thèmes ci-après : «Les conditions de la création de l'association El Islah», «Les efforts d'El Islah consentis dans le domaine de l'éducation privé bienfaisant». Les autres thèmes sont : «Participation de L'Islah dans le domaine religieux, social et humanitaire», «Rôle de l'Islah dans le mouvement national et sa lutte révolutionnaire», «L'Attention et le soutien de l'Islah à la cause palestinienne», «Le devoir de la communauté Islahiste envers les instances coutumières et les institutions de bienfaisance de Ghardaïa».

Les recommandations de la rencontre inaugurée, jeudi après-midi, par le représentant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, en présence des autorités officielles, ont à travers leurs courtes allocutions appelé à l'approfondissement de la coopération et de la consultation entre les différentes institutions religieuses et éducatives pour en faire des passerelles de coopération entre les différentes institutions religieuses afin de favoriser l'échange d'expériences dans le domaine de l'Irchad (guide, orientation) religieux».

Aissa Hadj Daoud

IL ÉTAIT L'AVOCAT DES CAUSES SAHRAOUIE ET PALESTINIENNE

Décès de Gilles Devers



L'AVOCAT français des causes sahraouie et palestinienne, Gilles Devers, est décédé hier, à l'âge de 68 ans des suites d'une longue maladie, a annoncé le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), dans un communiqué. Après une lutte contre une maladie incurable, Gilles Devers avocat et défenseur acharné des causes justes des peuples, s'est éteint dans la matinée de ce mardi 26 novembre 2024.

Inscrit au barreau de Lyon depuis 1985, il était aussi chargé d'enseignement à l'Université Lyon 3, où il était habilité à diriger des recherches. Il était également rédacteur en chef de la revue Droit, Déontologie et Soins et auteur de nombreux ouvrages sur des thèmes juridiques variés. Depuis plus de 30 ans, il s'est consacré notamment à la défense des droits des causes justes à travers le monde, en particulier celles concernant le Sahara occidental et la Palestine. Feu Devers a milité pour que le droit devienne un outil universel de justice, et a activement saisi des juridictions comme la Cour pénale internationale (CPI) pour dénoncer des crimes de guerre, notamment en Palestine où l'entité sioniste mène une agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023. Selon ses proches, M. Devers disait dans ses derniers jours qu'»il partirait l'esprit tranquille, ayant gagné les deux mandats d'arrêt de la CPI contre des responsables sionistes en novembre 2024, et les décisions de la Cour de justice de l'union européenne (CJUE) qui ont annulé les accords illégaux signés entre le Maroc et l'UE en octobre 2024». En cette douloureuse circonstance, le CNASPS a rendu hommage au «lutteur infatigable aux côtés des victimes palestiniennes et sahraouies des tyrans impitoyables sionistes et makhzeniens».

Hamid B.

MÉDÉA ACCUEILLE UN SÉMINAIRE NATIONAL

Conservation du patrimoine culturel immobilier

UN SÉMINAIRE national de formation sur la thématique relative à la conservation du patrimoine culturel immobilier est organisé par la direction de la culture et des arts aujourd'hui et demain à la bibliothèque principale de lecture publique au chef-lieu de wilaya. Le séminaire se propose de passer en revue les mécanismes de conservation et de valorisation du patrimoine culturel immobilier et de découvrir les expériences menées dans ce domaine par les différents acteurs intervenant dans la gestion de cet important héritage. L'organisation du séminaire vise à «renforcer les efforts du secteur de la culture et des arts visant à protéger, préserver et valoriser le patrimoine culturel matériel local, en coordination entre la direction de la culture et des arts de Médéa et le département du patrimoine de l'Institut d'architecture et d'urbanisme de l'université de Blida 01. Le séminaire dont les axes d'intervention seront focalisés autour de la thématique proposée et verra la participation de dix wilaya, à savoir Chlef, Bouira, Laghouat, Djelfa, M'Sila, Boumerdès, Tissemsilt, Aïn Defla, Tipasa et Médéa.

Selon les organisateurs de l'événement, le séminaire sera animé par des spécialistes, des universitaires et des chercheurs dans le domaine du patrimoine culturel immobilier qui passeront en revue l'expérience nationale dans le domaine de la protection du patrimoine culturel dans l'aspect lié au patrimoine urbaine et architectural. L'événement sera l'occasion de «mettre en lumière l'expérience nationale qui s'étalant sur plus de deux décennies à travers différents projets de restauration et d'entretien et des opérations de réhabilitation liées à la protection et à la préservation des biens culturels».

Une opportunité qui permettra aux participants issus des organismes publics et privés, de l'université de prendre connaissance des différentes expériences réalisées à cet égard, notamment dans le domaine de l'étude, de la gestion et de la gestion de projets liés aux biens culturels immobiliers, aux monuments historiques, aux sites archéologiques et aux secteurs préservés représentés par les villes et palais antiques. Ce qui offrira aux participants la possibilité «de proposer les visions pionnières et les approches réalistes capables de faire progresser ce domaine et d'échanger leurs expériences, notamment entre la direction de la culture et des arts, les instituts de recherche et les bureaux d'études privés». Sans le même sillage, le séminaire donnera un aperçu complet sur les différents projets de restauration, de préparation et d'évaluation des sites archéologiques, des monuments historiques et des secteurs préservés qui ont été réalisés, et partant d'échanger sur leurs expériences.

Nabil B.